



«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

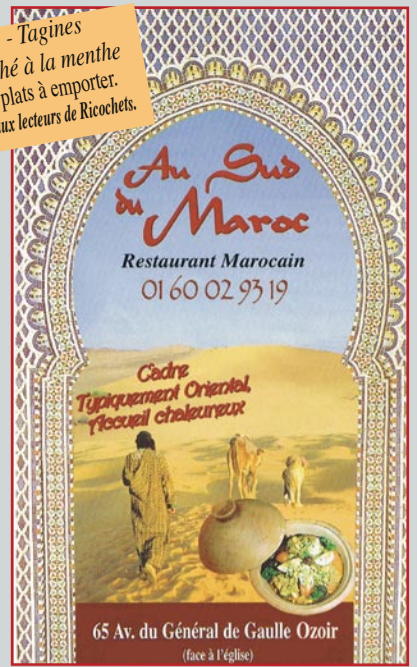
Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir»

n° 37 : mars, avril, mai 2010

Couscous - Tagines
Grillades - Thé à la menthe
- 10% sur les plats à emporter.
Un cocktail offert aux lecteurs de Ricochets.



Férolles, Gretz, Lésigny et Ozoir : *un mariage sans publication des bans*

Nouvelle aventure

Une nouvelle aventure commence pour Ozoir... Et donc pour *Ricochets*. La Communauté de communes qui vient de naître va façonner peu à peu une communauté de destins. Après l'examen que nous tentons dans ces colonnes de cet objet communautaire mal identifié, nous apprendrons à en tirer parti, à vivre – mieux – ensemble.

D'autres façons de vivre, plus culturelles, plus rurales sont à nos portes, nous les ignorions. Elles sont maintenant dans nos *Portes Briardes*. Dès ce numéro, nos pages associatives annoncent quelques manifestations de Lésigny et de Gretz, riches de surprises. Notre regard sur tel ou tel problème va s'ouvrir à d'autres avis : comme l'épandage, qui se colore du point de vue de l'agriculteur, car si nous n'avons plus de fermier ozoirien, les fermes sont encore bien présentes dans nos *Portes*... «*Nous avons une histoire commune*», annonçait notre nouveau Président : nos pages sur les «*écarts*» d'Ozoir le confirment et nous entraînent dans l'histoire de Lésigny, mêlée à la nôtre aux XII^e et XIII^e siècles.

Sur le plan politique, nos premiers pas sont à la recherche d'un fonctionnement démocratique: où avons-nous, en tant que citoyens, notre place dans cette nouvelle aventure ? Elle semble mince car la démocratie électorale est en recul, puisque la gestion de cette nouvelle instance est confiée à quelques élus des seuls groupes majoritaires de Lésigny, Ozoir, Gretz-Armainvilliers et Férolles-Attilly.

Est-ce à dire que nous n'avons plus qu'à nous taire ? Bien sûr que non. Démocratie électorale et démocratie participative ne s'excluent pas, elles se cumulent, elles jouent les vases communicants. Lorsque l'une recule, l'autre trouve à s'exercer, pourvu que, citoyens, nous restions vigilants.

Soit : notre nouvelle Communauté de communes, prive les élus municipaux minoritaires de leur droit de regard sur les décisions concernant notre ville dans les domaines qui relèvent désormais des compétences communautaires (urbanisme, environnement, transports...). Mais l'élaboration de l'*Agenda 21* donne la parole aux citoyens sur ces mêmes thèmes. Mais les enquêtes publiques ouvrent des dossiers qui touchent à notre quotidien et les avis citoyens sont attendus et pris en compte. Mais de multiples Commissions réunissent les compétences d'associations diverses pour traiter de façon pluridisciplinaire de l'avenir de notre environnement : forêts, transports, gestion des eaux... Toutes ces opportunités de mieux comprendre notre environnement, de prendre à plusieurs les décisions qui engageront notre avenir, nous pouvons les saisir.

Participer à tous les niveaux où nous sommes sollicités de le faire, mettre son nez dans tout ce qui nous regarde et que l'on tente de nous cacher. Ne jamais rien laisser faire à notre place, aveuglément. Civisme, jusqu'à la désobéissance civile s'il le faut, à la lumière de ce que nous croyons bon pour l'homme... après avoir pris de le temps de nous informer. Un impératif, pour qui ne veut pas subir l'avenir mais rester debout dans la tempête.

MONIQUE BELLAS



Les quatre villes ont décidé de se regrouper en une Communauté de communes baptisée «*Les Portes briardes*». Pourquoi celles-là et pas d'autres ? Pour quels projets ? Quels objectifs et avantages chaque habitant peut-il en attendre pour sa commune ? Quels équipements chacun apporte-t-il dans la corbeille de la mariée ? Seront-ils accessibles, dans les mêmes conditions, à l'ensemble des résidents de la nouvelle entité territoriale ? Quel contrôle démocratique des décisions en l'absence de toute présence d'élus minoritaires dans l'organe dirigeant de la Communauté ? Telles sont quelques-unes des questions que nous avons posées aux décideurs. Quant à *Ricochets*, il s'emploie à devenir très vite un précieux organe d'information pour tous les nouveaux Portierbriards...
(lire en pages 6 et 7)

Nouvel emprunt de 2 millions d'euros : **S^{te}-Thérèse dans le rouge**

Le Campus semble connaître des difficultés de paiement... Sont-elles passagères, ou y a-t-il lieu de se montrer inquiet pour les finances de la Ville qui se porte caution de ses divers emprunts ? Cette question, bien des Ozoiriens ont dû se la poser en apprenant que, pour honorer les factures de ses travaux de construction, Sainte-Thérèse vient de se tourner vers la Caisse d'Épargne afin d'obtenir un nouveau prêt de deux millions d'euros. Comme lors du premier emprunt (qui s'élevait à 12 millions), ce prêt est accordé sous la condition que la Ville d'Ozoir se porte caution à 100%... Une décision difficile à faire passer en Conseil municipal. Aussi, lors du vote, les réserves soulevées par les élus minoritaires furent-elles balayées par un tir groupé d'arguments soigneusement répartis entre membres de la majorité municipale. Un luxe de précautions qui incite à y regarder de plus près.

(lire en page 10)



Mano Solo : *un enfant d'Ozoir*

Disparu au mois de janvier, le chanteur était originaire d'Ozoir. Il passa toute son enfance, avec ses parents, son frère et ses trois sœurs, dans le quartier de la Brèche-aux-Loups. Des habitants gardent le souvenir de ce petit garçon turbulent aux multiples talents, tellement aimant et, déjà, si différent...

(lire en page 4)



Ricochets

n°37 : mars, avril, mai 2010.
 Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»
 (Présidente: Anne-Claire Darré).
 Paroles d'Ozoir, BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière
 Directeur de la publication : Michel Lis.
 Rédactrice en chef : Monique Bellas.
 Photos : Toute la bande.
 Publicité : Christiane Laurent.
 Promotion : Jean-Louis Billé et Claude Guyot
 Numéro ISSN : 1630-3806.
 N° Commission paritaire : 1007 G 82272
 Imprimerie : 2 GCA à Ferrières-en-Brie.
 Dépôt légal : mars 2010.
 Le numéro : 2 euros.
 Abonnement (10 numéros) : 20 euros.
 Renseignements : 01.64.05.74.95.
 E-mail : mbellas@free.fr
 Site : http://parolesdozoir.free.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:
 Monique Bellas, Bénédicte Blanc, Lucie Cziffra,
 Anne-Claire Darré, Odile Delorme, Billou de la
 Doutre, Étienne Guédon, Claude Guyot, Isamona,
 Jean-Claude Jaillard, Francine Langlet et Claude,
 Christiane Laurent, Jacky Laurent, Esther Lude,
 Jean-Claude Morançais, Chantal et Michel Morin,
 Bernaéd Solet, Isabelle et Jean-Louis Soulié, Nathalie
 Toutitou, Andrée Valentour, Bruno Wittmayer.

courrier

Une attitude trop rigide

Dimanche 24 janvier au Carroussel. C'est le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale offert aux seniors ozoiriens. Ma femme et moi nous sommes inscrits avec deux chèques de caution de 20 euros dont on nous avait dit qu'ils nous seraient rendus à notre entrée.

Le jour J, à midi, ma mère me passe un coup de fil : elle est tombée et ne peut se relever. Bien qu'âgée de 98 ans, elle est encore autonome et vit seule. Je pars donc la rejoindre (une heure de trajet) et reste environ une heure en sa compagnie pour m'assurer qu'elle ne s'est rien cassé et lui préparer un repas léger.

Pendant ce temps, ma femme est allée seule au repas des seniors où elle a expliqué l'accident en ajoutant que j'arriverais avec quelque retard. Les personnes de l'accueil lui ont rendu son chèque mais ont conservé le mien en attendant mon arrivée.

Lorsque je pointe le bout de mon nez, un peu après 15 h, le fromage est encore sur les tables et les desserts arrivent. Madame CCAS, prévenue, se dirige vers moi :

- Ah ! c'est vous le monsieur dont la mère est tombée...
 - Oui, je l'ai trouvée par terre, ma femme a dû vous dire»
 - Tout à fait, d'ailleurs votre femme est là, à la deuxième table.

- Bien, vous me rendez mon chèque de caution? - Non monsieur, à cette heure tout est fini, votre repas il est perdu...

Le fromage était encore sur les tables, les desserts arrivaient, et après le champagne et encore le café, et le spectacle et puis la danse. Madame CCA ne pouvait-elle - reconnaissant que mon retard était indépendant de ma volonté - faire preuve d'un minimum de compréhension et me dire : « Venez, Monsieur, après ces émotions, on va vous trouver une petite place. Tenez, mettez-vous là, je vais vous chercher un petit quelque chose à grignoter » ? Rien, même pas une place assise.

Je suis reparti vers ma mère quelque peu déprimé.

E. G.

Merci

Je remercie tous ceux qui, par leur présence ou leurs écrits, m'ont marqué leur sympathie, voire leur affection, lors du décès d'Emmanuel. Ça fait chaud au cœur. Et parfois, on en a bien besoin, de ce chaud-là.

ISABELLE MONIN SOULIÉ

photo-montage d'Alain Rullier



Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :

Prénom :

Tel. :

e-mail :

Adresse :

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
 Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

37

Votre CUISINE comme vous l'avez rêvée



www.cucinelube.it casalube@wanadoo.fr

du classique
 au contemporain
 à partir de
 2000 €

Casa **LUBE** Design

cuisines - salle-de-bains - rangements

20bis, ave du Général Leclerc à Ozoir la F.

(entre Caisse d'Epargne et BNP)

01 60 34 55 55

L'eau dans tous ses états...

L'eau dans l'univers, voilà un thème dans lequel on pourrait facilement se noyer...

Tel ne fut pas le cas pour Sylvain Bouley, jeune et talentueux docteur en planétologie, qui a su captiver son auditoire grâce à ses compétences et sa capacité à se mettre à la portée de tous. J'ai ainsi pu voyager de planète en planète, découvrant telle qui abrite de l'eau sous forme solide, telle autre sous forme gazeuse, parfois piégée dans la roche... Tout cela en fonction de la température

régnant à la surface de chacune des petites sphères de notre système solaire... mais aussi d'autres endroits beaucoup plus éloignés. Car on sait, aujourd'hui mettre en évidence la présence d'eau en des lieux que nous ne sommes pas près de visiter. Trop loin pour le pastis...

M. Bouley nous ayant en outre projeté de superbes photos, il m'a donné l'envie d'assister aux prochaines conférences qui se tiendront à l'uranoscope de Gretz

B d D



VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques

Magasin d'alimentation biologique :

Épicerie, pain, produits laitiers...

Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85

Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

le site complémentaire à Ricochets

<http://parolesdozoir.free.fr>

C'est encore nous qui payons la note...

Une dépense de 56.145 € à inscrire au budget 2010, pour pouvoir dès maintenant demander la subvention maxi de 20.000 € auprès du Conseil Régional (1) afin d'être en capacité de feuilleter Ozoir Magazine sur le site et de régler les cantines via Internet... désolé mais je ne suis pas d'accord. Car l'impôt régional c'est encore le contribuable que je suis qui le paie. On pouvait s'y prendre autrement car il est possible d'acheter des packs pour faire un site marchand avec paiement sécurisé pour 3900 €. La Ville de Pontault, citée en exemple par M. le maire a dépensé, ma-t-on dit, 28.311 € pour rénover son site. C'est moitié de ce qu'ont voté nos élus locaux. Enfin, pas tous... Et je remercie les membres des groupes «Ensemble» et «Ozoir solidaire» qui se sont abstenus ou ont voté contre.

JACKY L.

(1) Conseil municipal du 17 décembre 2009.

Devinette

Une récente émission de télévision m'a inspiré les réflexions qui suivent. Allez jusqu'au bout de mon propos, vous serez surpris !...

« Que peut-il ? Tout.
Qu'a-t-il fait ? Rien.

Avec cette puissance, en quelques mois un homme de génie aurait changé la face de la France, de l'Europe peut-être. Seulement voilà : il a pris la France et ne sait rien en faire. Dieu sait pourtant que le président se démène : il fait rage, il touche à tout, il court après les projets. C'est le mouvement perpétuel, mais hélas ! cette roue tourne à vide. L'homme qui, après sa prise de pouvoir, à épousé une princesse, aime la gloriole, les grands mots, ce qui sonne, ce qui brille, toutes les verroteries du pouvoir. Il a pour lui l'argent, la banque, la Bourse, le coffre-fort. Il a des caprices, il faut qu'il les satisfasse. On y rajoutera le cynisme car la France, il la foule aux pieds, lui rit au nez, la brave, la nie, l'insulte et la bafoue. Triste spectacle que celui du galop, à travers l'absurde, d'un homme médiocre échappé ».

Vous avez cru reconnaître le personnage dont il est question ? Détrompez-vous : C'est Napoléon III vu par Victor Hugo !

J.-C. M.

Un peu de douceur

Ne conduisant plus, j'emprunte fréquemment les transports en commun de la gare au centre ville. Les avenues et rues d'Ozoir sont fortement équipées de ronds-points. Si l'on admet qu'ils améliorent la fluidité de la circulation des voitures, en revanche ils n'aident pas à

la douceur des transports en commun. Certains chauffeurs qui pilent quasiment à l'arrêt passent les ronds-points comme une chicane de circuit de formule 1. Il y a intérêt à s'accrocher, parfois, pour éviter une possible chute. Je ne sais pas si c'est le résultat du cahier des charges imposant un temps pour chaque parcours. Un peu de douceur que diable.

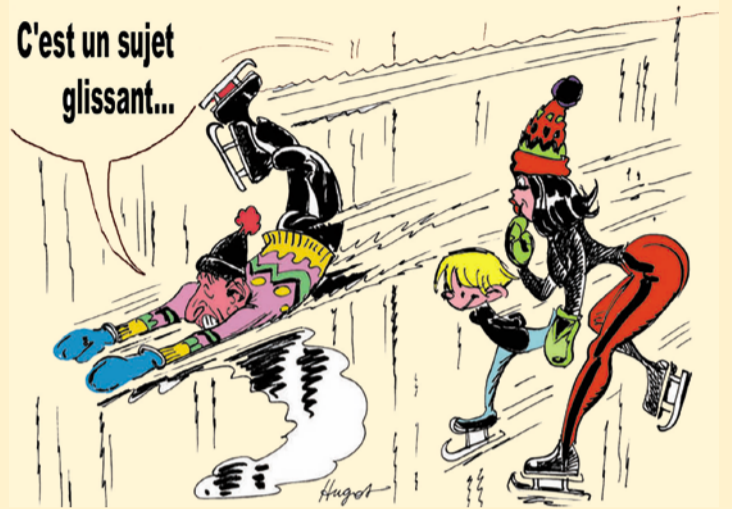
DANIEL LE ROUX

Ça patine dans la choucroute

Candeloro à Ozoir ! Ce spectacle, sûrement payé cher, nous était destiné. J'y ai cru et j'étais bien entendu présent, sur place, dès 18h 15 alors que le programme devait débiter à 18h 30. À 19h 15, on nous l'annonçait encore comme devant arriver... C'était la même annonce de quart d'heure en quart d'heure. Comme beaucoup d'autres, j'ai fini par lever le pied, complètement gelé. C'est aux vœux du maire que j'ai vu un petit bout du spectacle ! Comme cela avait l'air pas mal peut-on espérer le voir sur le site de la Mairie ?

J. B.

C'est un sujet
glissant...



Que d'argent fichu en l'air

J'ai assisté, comme chaque année, à la traditionnelle cérémonie des vœux offerte par monsieur le maire. J'en suis sorti très perplexe. (...)

Il y a d'abord cette queue à l'entrée pour serrer une main dont j'espère qu'elle n'est pas celle «agressée» par le SIETOM. C'est d'un ridicule... On passe ensuite à un jeu complètement artificiel de questions réponses (évasives ou hors sujet) n'ayant qu'un objectif : aboutir à une séance d'autosuffisance doublée d'auto-satisfaction. Quant aux propos tenus je ne suis vraiment pas certain qu'ils méritent qu'on

leur attache beaucoup de crédit... Un exemple: M. le maire s'est permis d'affirmer avec beaucoup d'aplomb qu'il «respectait ses

promesses»? Aurait-il déjà oublié la dernière augmentation des impôts locaux qui contredit totalement ses engagements de campagne ?

Quel courageux se décidera un jour à crier que le roi est nu?... Mais, plus que tout, ce

qui me choque chaque année, c'est l'argent dépensé dans ces vœux dont profitent quelques centaines d'Ozoiriens. Pendant ce temps, les Resto du cœur ou le Secours catholique cherchent des fonds.

B. D.

COMMUNICATION EFFICIENCE™ MDS
LA PLATEFORME INTELLIGENTE DES SOLUTIONS IP



MDS

MDS - Communication Efficience™ MDS
5 rue Henri François / 77330 Ozoir-la-Ferrière / France
Tel: +33 (0) 176 704 710 / Fax: +33 (0) 176 704 719
www.communication-efficience.com

VoIP/ToIP

Audit & Conseil
Système d'Information

ERP

Audit Réseaux
LAN & WAN

Certification Réseaux

**ECOSYSTÈME
COEF™
=
SATISFACTION
CLIENT**

Vidéosurveillance IP

Visioconférence IP

GED

Messagerie
Unifiée

Mano Solo : l'enfance à Ozoir



photo DR



photo DR



photo DR



photo DR



photo Xavier Lambours

Coiffé d'un haut de forme, il s'approprie le monde dans les bras de sa mère.

Un matin de rentrée scolaire, en compagnie de son frère et de deux de ses sœurs (la troisième est derrière les rideaux de la fenêtre).

En compagnie de sa mère lors de la communion de sa sœur Sylvie.

Avec son copain Christophe Dentin, devant la maison de la Brèche-aux-Loups.

Avec ses parents et sa sœur Geneviève au cours d'une manifestation pacifiste dans l'Est de la France.



Il fut et restera sans doute l'un des chanteurs français les plus marquants de sa génération. Au lendemain de sa disparition, tout a été dit par l'ensemble des médias sur l'admiration que suscitait le chanteur Mano Solo. Peu de choses en revanche sur son enfance à Ozoir. Ricochets a donc demandé leurs témoignages à celles et ceux qui l'ont connu alors. Pour que les Ozoiriens se souviennent avec tendresse de l'enfant Emmanuel Cabut, un gosse pas ordinaire.

Mano, c'est une histoire d'amour de quarante ans remplie d'anecdotes affectueuses bien croustillantes, de casse-croûte, d'apport d'engrais naturel au jardin, de coup pied au cul, de courses poursuites et d'apprenti carrossier sur 4 chevaux Renault. Très chiant mais tellement aimant et, déjà, si différent. Après la belle aventure de la Brèche-aux-Loups, nos rares rencontres étaient toujours affectueuses et empreintes

de curiosités réciproques. Ma vie l'intéressait, la sienne me passionnait. Voici quelques années, nous étions avec mon amie Claude chez sa mère Isabelle. «*Mais que faites-vous à Madagascar?*», me demanda-t-il. Nous avons tout débalié... Depuis, son aide fut constante, précieuse et efficace. Que de grains de riz n'a-t-il pas mis dans les assiettes de nos petits protégés... Son attachement ne s'est jamais démenti. Grâce à sa ténacité,

ses amis l'ont suivi. Son soutien respectueux, sa confiance et sa force de croire en l'autre nous ont aidées à continuer. Il nous mit sur le devant de la scène, nous qui osions à peine nous montrer. Et nous avons pu raconter, expliquer et demander de l'aide sans complexe, car nous nous battions pour les plus miséreux. Trublion il était, mais pugnace par sa force et sa gentillesse, souvent bien cachées. Mano est parti sans nous, mais

il ne nous a pas quittés. Notre manque est immense, mais il continuera à nous accompagner, car la mort n'est que l'absence mais pas la fin.

Fazasoma est orpheline
CLAUDE ET FRANCINE

Note : Fazasoma, Mano s'en est préoccupé jusqu'au bout de sa vie. Pour continuer à sa place, vous pouvez envoyer vos dons par courrier à:
FAZASOMA
3 Rouillasson
33220 Les Lèves

Témoignages

Lorsque j'ai dirigé l'école de la Brèche aux Loups, j'ai connu beaucoup d'enfants, je les ai tous aimés. Mais je me souviens en particulier d'un petit Mano, remarquablement intelligent et qui savait déjà ce qu'il voulait et les contraintes qu'il rejetait. Il a su exprimer cela dans une oeuvre attachante et aussi révoltée. Mano, j'ai écouté tes chansons qui m'ont bouleversée. J'aurais préféré que tu ne regagnes pas aussi jeune le Paradis des Oiseaux, où tu es une étoile parmi d'autres étoiles.

ODILE DELORME
(ancienne directrice d'école à Ozoir)

Je passais ce jour-là l'après-midi chez ma copine de classe Geneviève et, pendant que nous jouions en bas, j'avais conscience du petit garçon qui nous épiait en silence du premier étage. C'était Mano. À cette époque, Emmanuel Cabut était, pour ceux qui ne le connaissaient pas, une vraie boule d'épines : difficile et inabordable. En cette fin des années 60, Ozoir s'agrandissait et de nouveaux lotissements avaient jailli de terre, notamment celui de la Brèche-aux-Loups où s'étaient installées de nombreuses jeunes familles. Il n'y avait pas encore d'école et nous devions nous rendre à Gruet. Époque apparemment insouciant et libérale ; les méchouis succédaient aux fêtes de rues et l'on avait un

sentiment d'optimisme et de facilité. Le personnage du grand Duduche (adolescent distrait en baskets, créé par le dessinateur Cabu, père d'Emmanuel) est assez représentatif de cette période... Il fallut encore plusieurs années pour que cette jolie bulle crève et que les voix de ceux qui étaient alors enfants commencent à se faire entendre. Une de ces voix fut celle d'Emmanuel (...). Mano Solo à travers ses chansons, dessins ou écrits, à travers ses projets communautaires et artistiques s'est révélé être un homme créatif et généreux, plein de tendresse et avec un désir constant de communiquer. Il nous manque.

NATHALIE TOUITOU



Mano Solo et les Karpats lors d'un concert donné à Roissy-en-Brie au profit de l'association Fazasoma.

nature

Un hiver dérégulé

Voici bien longtemps qu'un hiver aussi long et vigoureux ne s'était manifesté.

Depuis le 14 décembre, quarante-deux journées de températures négatives, les plus basses atteignant moins 12°C ! Et depuis le 17 février, trois épisodes neigeux, d'une huitaine de jours chacun. Espérons que les nombreuses chutes de neige auront un effet bénéfique sur les cultures. Si une partie des parasites se trouve éliminée par le froid, les autres le seront par les oiseaux insectivores (mésanges, sittelles, grimpereaux) qui dévorent les œufs et les larves qui hibernent dans les crevasses des écorces des arbres. Mais le froid détruit aussi les insectes utiles comme les carabes, coccinelles*, chrysopes**, perce-oreilles et syrphes, qui apprécient les pucerons des rosiers, etc.

Pour les protéger, dans son jardin de fleurs, mon épouse a aménagé divers refuges ; petites niches emplies de copeaux et d'herbes sèches

pour les bêtes à bon-dieu* et les demoiselles aux yeux d'or**. Tas de pierres et de feuilles autour du moulin du bassin de la grenouille rousse qui, le jour, mange essentiellement des insectes en mouvement. Le crapaud commun s'y réfugie aussi et, la nuit, consomme de nombreux vers et limaces. Quant aux hérissons qui se délectent d'escargots et de limaces, ils hibernent au potager, au milieu du tas de compost. Pour connaître les conséquences de cet hiver très long, mis à part la facture de chauffage qui ne manquera pas d'augmenter, il faudra encore attendre que la nature se réveille. Mais "mars qui rit malgré les averses prépare en secret le printemps". À bientôt...

JEAN-CLAUDE

NB : Les petites maisons à coccinelles d'Yvette viennent de chez Truffaut. Elles sont toutes montées et livrées avec des sachets de larves. Votre jardin s'emplit de dizaines de coccinelles.



cuisine

Zœufs à la j'tembrouille

Tu es célibataire, feignant, pas regardant sur la qualité bio de la nourriture, et fauché au point de ne posséder qu'une casserole et un petit camping-gaz ? Cette recette est pour toi.

Vous serez, quoi ? Deux ou trois personnes : tu ne peux pas en loger plus dans ton squatt sous les toits, c'est ça ? Alors faisons bonne mesure, prenons huit œufs. Achète un paquet de surimi en miettes et procure-toi un petit bouquet de ciboulette (pas moyen d'en trouver ? ben tu ne mettras pas de ciboulette, c'est simple). Tu as quand même un peu de beurre au frais sur le rebord de la lucarne, et du sel et du poivre dans la caisse sous l'évier, je suppose ?

Alors casse tes œufs dans ton bol à petit dej, bats-les bien à la fourchette. Verses y tout le contenu du paquet de surimi, et re-fouette à la fourchette pour que les miettes cessent de bêtement s'agglutiner. Sale et poivre. Si par extraordinaire tu as du piment d'espelette, vas-y carrément. Ajoute la ciboulette coupée finement.

Fais fondre une bonne noix de beurre dans ton unique casserole et verses-y ta préparation. Mets ça sur un feu vif mais pas fou. Et avec ta fourchette, touille et touille sans arrêt en raclant bien le fond. Arrête la flamme avant que ça soit complètement cuit, et continue à touiller : la chaleur intrinsèque suffit à prolonger la cuisson. Et les œufs brouillés (tout comme l'omelette), quand c'est trop cuit, c'est pas bon : faut que ça

reste légèrement baveux, sinon bonjour la mâchouille caoutchouteuse.

Si c'est une jeune fille que tu reçois, sers-lui ça chaud avec une belle salade verte et un grand verre d'eau du robinet en la regardant dans les yeux.

Si c'est des gens dont tu attends un service, mets des petits tas de cette embrouille refroidie sur des petits toasts grillés, ça en jette, surtout avec le verre de riesling que tu viens d'acheter au Lidl du coin parce que tu es un béotien et que pour toi, un vin blanc c'est forcément d'Alsace.

En tout cas, ça y est, tu es devenu cuisinier !

ISAMONA

Le Pithiviers

Voici un bon moyen, pour ceux qui les aiment, de manger des galettes toute l'année.

Acheter deux ronds de pâte feuilletée au beurre. C'est encore meilleur quand on fait le feuilleté soi-même, mais tellement plus long !

Mélanger 300 g d'amandes en poudre avec 150 g de sucre, ¼ de zeste de citron râpé fin et quelques gouttes d'amande amère.

Ajouter 3 œufs l'un après l'autre, puis 150 g de beurre en pommade. Étaler le premier rond de

pâte sur une plaque à pâtisserie, le garnir de la préparation, recouvrir de l'autre rond. Souder les bords avec un peu d'eau, orner le dessus de dessins au couteau et dorer à l'œuf. Mettre à four chaud (thermostat 7) pendant trente minutes. ANNE-CLAIRE DARRÉ



Nous habitons – nos édiles en ont décidé ainsi – **Les Portes Briardes**. Ce nouveau territoire forme désormais une entité administrative que **Ricochets** s'efforce d'explorer: réunions du Conseil communautaire, premières décisions, nouvelles règles de vie...

Puisque nous voila un destin commun avec nos voisins, **Ricochets** souhaite participer à la découverte de nos richesses réciproques : paysages, vie culturelle, projets... Numéro après numéro nous réserverons un large espace à ces incursions, et de nouveaux rédacteurs sont invités à rejoindre le Comité de rédaction.



Lesigny : l'église et sa place...

Notre Communauté de communes : un regroupement, oui mais pour quoi faire ?

Quelques questions aux maires de nos quatre villes

À Ozoir comme à Gretz peu de citoyens connaissent l'existence de la nouvelle Communauté de communes. À Lesigny, une réunion d'information semble avoir été efficace, et l'attente est forte, sans être claire. Les Férollois rencontrés étaient «au courant». Les plus anciens auraient préféré se tourner vers Brie, les autres ne formulaient pas d'objection particulière. Aux uns et aux autres, nous avons demandé «Quelles questions aimeriez-vous poser aux maires des quatre communes de la Communauté?» Voici, regroupés, les thèmes récurrents et les réponses recueillies auprès des maires ou dans leurs publications...

Quelles sont les trois principales raisons qui vous ont amené à opter pour une Communauté de communes avec ces trois voisins là ?

- Il y avait déjà des rapprochements informels avec Gretz et Férolles. C'est une proximité amicale et politique qui réunit les maires (Lesigny)

- Une volonté politique collective... « Des liens forts entre élus » (Ozoir)
- C'est une œuvre de longue haleine (Gretz)
- Un esprit de réelle collaboration qui nous assure une représentation très supérieure à ce que notre population aurait pu nous laisser espérer (Férolles-Attilly).

Quels sont les projets d'intérêt communautaire qui vous paraissent prioritaires ?

- Les aires d'accueil des gens du voyage. La question des transports est également centrale et prioritaire (Lesigny).

- Une dizaine de chapitres sont listés, sans qu'apparaisse de priorité. Notons qu'accroître l'attractivité du territoire pour soutenir l'implantation et le développement des entreprises figure dans la rubrique développement économique (Ozoir).

- L'instruction des autorisations d'urbanisme, aujourd'hui mutualisées. Et la mise en commun des Relais emplois (Gretz).

- Férolles, dans son bulletin municipal de novembre 2009, donne la liste la plus complète des compétences retenues dans les statuts de la Communauté de communes.

Quels objectifs et avantages en attendez-vous pour votre commune ?

- À moyen et long termes, ce sont de nouveaux équipements, de nouvelles façons de procéder, de nouvelles synergies. À long terme, l'ébauche de projets transports, ou autres, à définir (Lesigny).

- La mutualisation de nos moyens nous confère un rôle économique majeur, en ayant plus de poids et de ressources. Il y aura une utilité pour la réalisation de ce que nous ne pouvons faire seuls (Conseil municipal du 11.02.10 à Ozoir)
- Fédérer nos forces (Gretz).

- Férolles ne se prononce pas à ce sujet. Ses comptes rendus sont très factuels.

Nous avons choisi d'illustrer les divers aspects de cet article avec des textes en rouge pour la définition légale et en noir pour sa déclinaison locale.

compétences partagées

La communauté de communes exerce obligatoirement les deux compétences suivantes...

• **développement économique** : marchés, agricul-

ture, tourisme...

• **aménagement de l'espace**. «préserver le caractère résidentiel et nature»

... plus une au moins parmi six au choix :

• **protection et mise en valeur de l'environnement** ; nuisances sonores ; SIETOM

• **politique du logement et du cadre de vie** ; personnes âgées et gens du voyage

• **création, aménagement et entretien de la voirie**;

Comment et pour quel mieux vivre ? Nous ne connaissons pas bien les villes aujourd'hui associées. Comment apprendrons-nous à nous connaître : via un journal commun, un site internet, des rencontres festives, sportives... comme pour un jumelage?

- À très court terme, nous procéderons par alertes réciproques, sur des événements, dans les journaux, sur nos sites... (Lesigny)

- Des échanges d'informations culturelles ou sportives, par les clubs (Gretz).

Quels sont les équipements que chaque commune apporte dans la corbeille de la mariée ? Seront-ils accessibles, dans les mêmes conditions, à l'ensemble des habitants des quatre communes ?

- L'unification des tarifs lésigniens des manifestations culturelles aux autres habitants de la Communauté de communes n'a pas encore été décidée (Lesigny).

- Nous partageons déjà certains équipements sportifs comme l'école de musique, le centre de Port-Blanc... (Ozoir).

- Aide importante pour les demandeurs d'emplois; les relais emplois s'ouvrent à tous dès le mois de mars. (Gretz).

Que ferez-vous dans votre commune pour que la taxe additionnelle, destinée à financer les projets communautaires ou les frais de fonctionnement de la Communauté, ne soit pas un prélèvement supplémentaire pour les contribuables ?

- Les budgets - tant des communes que de la



Communauté de communes - n'ont pas encore été votés, en raison de la suppression de la taxe professionnelle. Pour la première année les taux seront très bas dans la mesure où les transferts de charge seront limités et neutralisés par une baisse dans les mêmes proportions des taux de chaque commune » (Lesigny Infos)

- Le contribuable va contribuer... partiellement, via la taxe additionnelle. Mais il y aura aussi une dotation. Il peut y avoir une légère augmentation, il n'y a pas que des économies » (conseil municipal d'Ozoir, le 11.02.10)

Quel contrôle démocratique des décisions communautaires en l'absence de toute présence d'élus minoritaires ?

Les Communautés de communes sont des EPCI de statut un peu particulier. L'élection des délégués s'est faite sans donner de place aux élus minoritaires. Mais le public peut assister aux Conseils communautaires; envoyer des questions écrites à l'avance en écrivant au Président de la Communauté de communes. Ou, à l'issue d'un Conseil, adresser par écrit ses questions concernant un point débattu, pour qu'il y soit répondu au Conseil suivant (Lesigny).

PROPOS ET CITATIONS
RASSEMBLÉS PAR
MONIQUE BELLAS

La communauté des malus

par J.-Cl. Morançais

L'annonce du mariage aujourd'hui consommé entre Ozoir, Férolles, Gretz et Lésigny donne lieu de multiples questions. S'agit-il d'un mariage passionnel? De raison? Imposé? Forcé? Recomposé? Et les 37.000 enfants-citoyens de ces quatre communes? Sont-ils immatures au point de n'avoir été consultés ni sur le pourquoi ni sur le comment de cette union? Conscients que des enfants, même citoyens, n'ont pas leur mot à dire sur les amours des grandes personnes, c'est donc timidement que j'ose demander aux parents locaux qui nous gouvernent des réponses convaincantes à mes interrogations. Un ménage à quatre n'étant ni accepté par la morale dominante, ni légal vis-à-vis du code civil, pourrions-nous avoir une notice explicative sur cette nouvelle structure administrative, non démocratique puisque ne résultant pas d'un vote citoyen?

Autre question: Pourquoi un regroupement de ces quatre communes - au demeurant très sympathiques - et pas avec Roissy et Pontault? C'eût été pourtant logique puisque nos jeunes sont nombreux à étudier au lycée Charles-le-Chauve de Roissy, tandis que leurs parents font leurs courses au Carrefour de Pontault. D'autres critères de rapprochement ont donc prévalu. Lesquels?

Cette nouvelle intercommunalité, joliment dénommée « Portes briardes, entre villes et forêts » devrait, selon son Président J.-F. Oneto: « *mieux satisfaire l'ensemble des besoins des habitants, étant formée avec des villes qui partagent une histoire commune.* » Histoire commune? C'est sans doute vrai pour les anciens valeureux producteurs de betteraves fourragères ou de fromage... mais la majorité des nouveaux habitants du secteur n'ont d'autre histoire commune que celle de leurs lotissements. Ce sont des *Rurbains* c'est-à-dire des ruraux de la dernière heure et des urbains de la première. Qu'est-ce qu'être Briard aujourd'hui?

Sans compensation

L'union fait la force? Alors soit... soyons fous, marions-nous! Mais qui apporte quoi dans la corbeille de la mariée? Personne parce que quatre petits budgets additionnés ne font pas une grande fortune collective. Et cette pauvreté s'aggravera avec la suppression de la taxe professionnelle. Un véritable jeu de massacre des finances locales s'annonce donc parce que communes, départements, régions, seront asphyxiés faute de recettes. Tous n'auront plus qu'à choisir entre un gros coup de fusil sur leurs impôts locaux (c'est déjà le cas à Ozoir), ou fermer des services publics entiers qui passeront au privé... au prix fort. Et qu'advient-il de la démocratie locale puisque le gouvernement veut, avec ces regroupements de communes, la disparition progressive de celles-ci, fondues dans un magma technocratique?



Pour faire passer la pilule, le pouvoir d'État parle de compensation à la suppression de la taxe professionnelle. On les connaît ces pseudos compensations. Demandez combien l'État doit déjà au Conseil Général de Seine-et-Marne... Une recette fiscale remplacée par un versement de l'État, c'est une mise sous tutelle, un coup porté à la décentralisation, la porte ouverte à l'étouffement financier et un grave recul des libertés. Ce que les entreprises ne paieront plus, le contribuable devra le déboursier. C'est donc un transfert massif de l'impôt vers les familles qui s'annonce en même temps qu'une rupture du lien entre entreprises et territoires. Nos élus de proximité disparaîtront au profit de conseillers territoriaux élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Un procédé qui n'a été utilisé qu'une seule fois... sous Napoléon III.

J'exagère? Pour ma défense, je citerai M. Edouard Balladur (il ne fait pas partie de mes intimes): « *L'objectif de cette réforme dans la durée, c'est l'évaporation des communes et des départements.* »

Camus disait de la démocratie qu'elle repose sur quelques principes: « *La pratique de la délibération collective en est un. La limitation du pouvoir étatique aussi. D'où l'importance des contrepoids: une presse libre et vivante et un syndicalisme fort.* » Ajoutons des élus locaux au plus près des citoyens et qui ne s'en éloignent pas dans des structures technocratiques. Voilà pourquoi des élus, de droite comme de gauche, s'inquiètent de la dérive en cours. À Ozoir c'est, soit le silence des agneaux, soit les prudents murmures désapprobateurs des godillots. Les syndicats intercommunaux existent depuis longtemps et ont fait la preuve de leur efficacité pour réaliser des projets communs à plusieurs localités. Alors pourquoi cette communauté de communes qui compte autant de président et de vice-présidents (9 au total) que l'armée mexicaine compte de généraux? Si ce n'est pour réduire à moyen terme les 36.000 communes de France métropolitaine au simple rôle de Percepteurs des impôts locaux? Souvenons-nous de ce que disait Alexis de Tocqueville: « *Otez la force et l'indépendance de la commune, vous n'y trouverez jamais que des administrés et point de citoyens.* »

à définir ultérieurement, après la réalisation d'un diagnostic

- **construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs**; projets de grands équipements (médiathèque; équipement nautique; salle de sport spécialisée)

- **action sociale d'intérêt communautaire**; création d'un service médical d'accueil initial

- **l'assainissement**. (pas retenu)

Ce qui n'exclut pas le choix de compétences facultatives.

- **Transports**: le syndicat de gestion des transports entre Ozoir et Gretz (STIGO) sera repris et élargi. Desserte vers le réseau ferré francilien et les zones d'emploi

- **Sécurité des biens et des personnes**: prise en charge d'un dispositif intercommunal de prévention de la délinquance

- Étude pour la mise en place d'un centre de ressources pour les associations (signalé seulement par Férolles-Attilly)

Fiscalité

Il a été fait le choix du système de la Taxe additionnelle: les communes versent alors une partie (décidée au niveau communautaire) de leurs impôts locaux à la Communauté de communes.

Une dotation générale de fonctionnement sera versée par l'Etat.

La Communauté de communes pourra également percevoir des subventions des collectivités pour tel ou tel projet.

L'intérêt communautaire

« L'intérêt communautaire permet de tracer, dans un souci de lisibilité, les axes d'intervention clairs de la communauté. Il s'analyse comme la ligne

de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes [...] L'intérêt communautaire ne concerne que certaines compétences obligatoires ou optionnelles expressément et limitativement énumérées par la loi. Pour les autres, notamment les compétences en matière de schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, eau, assainissement, ordures ménagères et organisation des transports urbains, la loi impose un transfert total. » (extrait d'une note du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et Ministère du Budget) L'intérêt communautaire de chaque domaine transféré doit être défini lors d'un vote de chacun des Conseils municipaux des communes concernées. Il est ensuite entériné par le préfet.



L'une des premières décisions de la Communauté de communes concerne le lieu d'implantation des gens du voyage à proximité du golf d'Ozoir. Déjà, des dents grincent...

Élections et décisions

Le *Conseil Communautaire des Portes Briardes* regroupe 28 délégués (13 Ozoiens, 8 Lésigiens, 8 Gretzois et 3 Férollais), élus par les Conseils municipaux respectifs.

Président et vice-présidents

Ont été élus: un Président (Jean-François Oneto) et 8 vice-présidents: Jean-Paul Garcia (maire de Gretz), Gérard Ruffin (maire de Lésigny), Eric Gisolme (maire de Férolles), Jean-Pierre Bariant (Ozoir), Gérard Choulet (Gretz), Michel Papin (Lésigny), Josiane Méléard (Ozoir), Pascal Frouin (Ozoir).

Les commissions

Neuf commissions ont été définies. Chacune est constituée de 9 conseillers (1 Férollais, 2 Gretzois et 2 Lésigiens, 4 Ozoiens) + le président (de droit). On trouvera les noms des conseillers qui y siègent sur le site de « Paroles d'Ozoir: <http://parolesdozoir.free.fr>

Voici les noms des commissions:

- Travaux et sécurité
- Déplacements et transports, liaisons douces
- Administration générale, finances et prospectives
- Aménagement de l'espace et planification
- Développement économique
- Jeunesse, sports, culture et vie associative
- Environnement
- Action sociale
- Logement et cadre de vie.

Le budget

Le budget n'a pas été voté à ce jour, mais le débat d'orientation budgétaire lève un coin du voile. Comme la Communauté ne fait que se mettre en place, les projets n'en sont qu'au stade des études.

Le budget est donc un budget minimum composé d'un impôt levé pour 640.000

euros, d'un emprunt de 700.000 euros et d'une dotation budgétaire (Etat) de 280.000 euros. Peuvent s'ajouter d'éventuelles subventions régionales (déjà 500.000 € demandés pour la création des aires des gens du voyage) et départementales, pour faire face aux premiers frais.

Les dépenses engagées

Elles concernent les indemnités mensuelles de fonction de ces nouveaux élus et ont été votées au maximum autorisé: 2.553 € pour le Président, 935 € pour chacun des huit vice-présidents (41.865 €/an). Il y aura aussi quelques chargés de mission, rémunérés en fonction de leurs grades et de la durée des missions... Des postes d'emplois intercommunaux ont été créés. Ils seront rémunérés par la Communauté de communes, mais ne le seront plus dans les communes d'origine: les agents seront transférés sur ces postes devenus de la compétence communautaire.

Des indemnités de technicité ont été établies pour des agents territoriaux

transférés. Par ailleurs, trois lignes de crédit ont été ouvertes en section d'investissement, alors que le budget n'est pas voté.

Ce qui est possible dans une commune en référence au budget précédent est aussi possible de la même façon pour une Communauté de communes « en référence au budget de l'année précédente »... qui n'existe pas ici. Mais le Code des Collectivités territoriales (CGCT) a tout prévu: il est possible d'ouvrir des lignes de crédits en rapport avec les budgets des communes membres. Trois lignes ouvertes de 50 K€, 11,5 K€ et 10 K€.

Une aide exceptionnelle aux sinistrés d'Haïti a été votée: 2.000 €, versés à la Croix Rouge.

Une Demande de subvention est adressée au Conseil Général pour la création d'aires d'accueil des gens du voyage. Cette subvention peut être de 2.300 €/place, soit pour les 50 places prévues 115.000 €. Les droits de place ont été fixés à 20 euros par semaine et par foyer + 8,60 euros par semaine et par foyer pour la benne à ordures. M. Ruffin précise que ce transfert n'enlève pas au Maire son autorité de police.





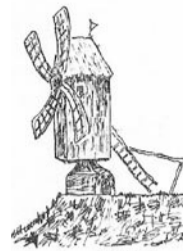
Les terrains accueillant la célèbre foire de Monthéty se trouvaient à l'ouest d'Ozoir. À la fin du XIX^e siècle, la foire a petit à petit cédé la place à une fête foraine très fréquentée. On y venait de partout: d'Ozoir et des communes voisines, bien sûr, mais aussi de Lagny, Meaux, Melun, Champigny et même de Paris... Le soir, les Ozoiriens rentraient au village, ivres de bruit et de fatigue, les bras chargés de poulets, de canards, de pigeons, de petits cochons et autres victuailles.



Mondialement connu pour son parcours de golf, le château des Agneaux, d'abord maison sans grande importance, fut considérablement agrandi et embelli à la fin du XVI^e siècle par Guillaume Marchant, voyer du roi et correcteur en la chambre des comptes...



Croquis d'un document d'arpentage de la Gruerie, datant de 1778 et colorié par mes soins. (Archives municipales)

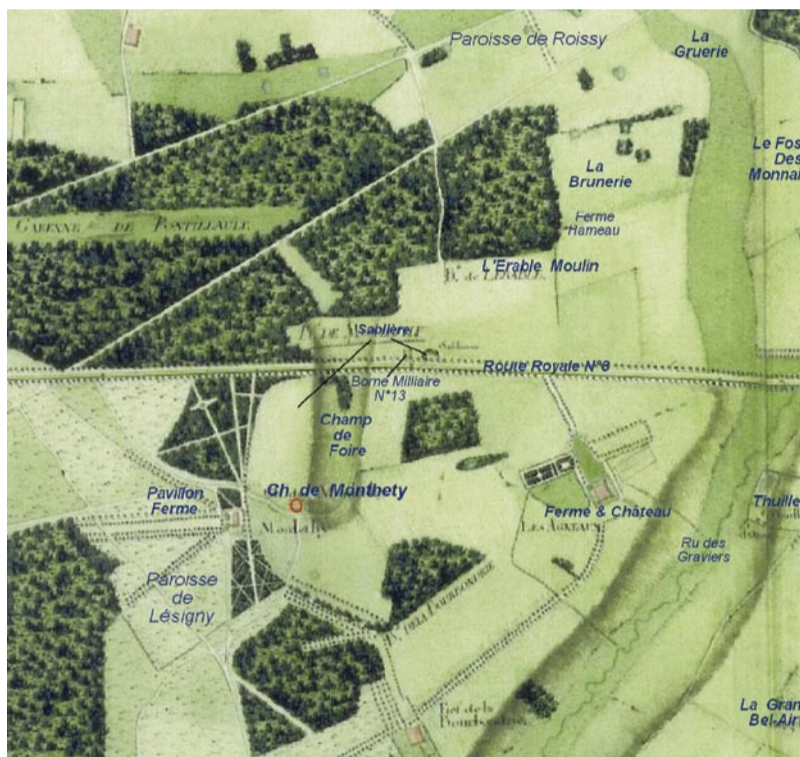


Croquis d'un moulin en bois tel que pouvait être notre moulin de l'Érable... (croquis RCP)



Cet extrait d'une carte de Trudaine datée de 1743 montre le secteur Ouest d'Ozoir. M. J.-C. Jaillard y mentionne certains lieux-dits. Ils correspondent à des bâtiments déjà disparus en 1743, sauf la Thuilerie, les Agneaux, la chapelle de Monthéty, et la Gruerie.

Pour illustrer ce qui a été établi au début de ce siècle, il est plus facile que n'importe quelle question dans le second plan, plus millénaire. Le lieu urbain et situer... Il découvrira sans...



Les «écarts» de la paroisse d'Auzouër

Dans notre précédent numéro, maison après maison, nous avons visité le village aux XVII^e et XVIII^e siècles. Aujourd'hui, Jean-Claude Jaillard nous entraîne dans une promenade alentours. «Les écarts» de la paroisse (châteaux, abbaye, moulin, grosses maisons ou fermes) situés en dehors du bourg regroupaient davantage d'habitants que celui-ci.

Les «écarts», propriété du clergé et de quelques gros seigneurs, parsemaient l'ensemble du territoire paroissial. Ainsi, face à l'actuel quartier du Clos de la Vigne, trouvait-on, aux XII^e et XIII^e siècles, la Grange Bel-Air. Les religieux donnaient autrefois le nom de «grange» aux bâtiments agricoles qu'ils faisaient construire sur les terres nouvellement défrichées. Cette Grange était donc située sur le chemin de Brie et les terres appartenaient à l'Abbaye de Saint-Maur. En 1643, château, ferme et dépendances, entourés de douves et très endommagés pendant les guerres de

Religions et la Fronde, étaient devenus la propriété d'Etienne Quentin Cheval-léger. Un peu plus tard, en 1669, le domaine était passé aux mains de Pierre, seigneur de Prélabbé et de la Grange Bel-Air. En 1649 Edmée Boulez est sergent et garde des bois de Monsieur. Puis, en 1688, Messire de Colombes est sieur de la Grange. La Grange Bel-Air sera détruite après la construction du château de la Chauvennerie. À la Thuilerie (la Verrerie sur le plan), sise à l'emplacement de notre nouveau cimetière, M. Guénon est maître tuilier en 1644. Six années plus tard, la Thuilerie appartient à

M. Germain Demongeorges. Sa propriété comprend les bâtiments mais aussi des terres, clos et jardins occupant une vingtaine d'arpents. Le pré appartient à Messire Delbos, seigneur de la Doutré.

Le château et la ferme des Agneaux.

Situé à gauche de la RN4 lorsqu'on va vers Paris, le château des Agneaux est aujourd'hui connu pour son parcours de golf. Le bâtiment de maître fut d'abord une maison sans grande importance. Au XVI^e siècle, il est composé d'un pavillon central - élevé d'un étage avec trois ouvertures - et de deux petits pavillons, l'un à droite, l'autre à gauche. En 1585, Pierre de Gondy, évêque de Paris, autorise Guillaume Marchant, voyer du roi, correcteur en la chambre des comptes, devenu propriétaire, «à embellir et décorer de plus grande dignité ladite maison des Agneaux en la faisant clore de fossés avec pont-levis, tourelles, guérites et canonnières». De 1629 à 1635 le fermier se nomme Jean Minguet. En 1671, c'est André Delacorne.

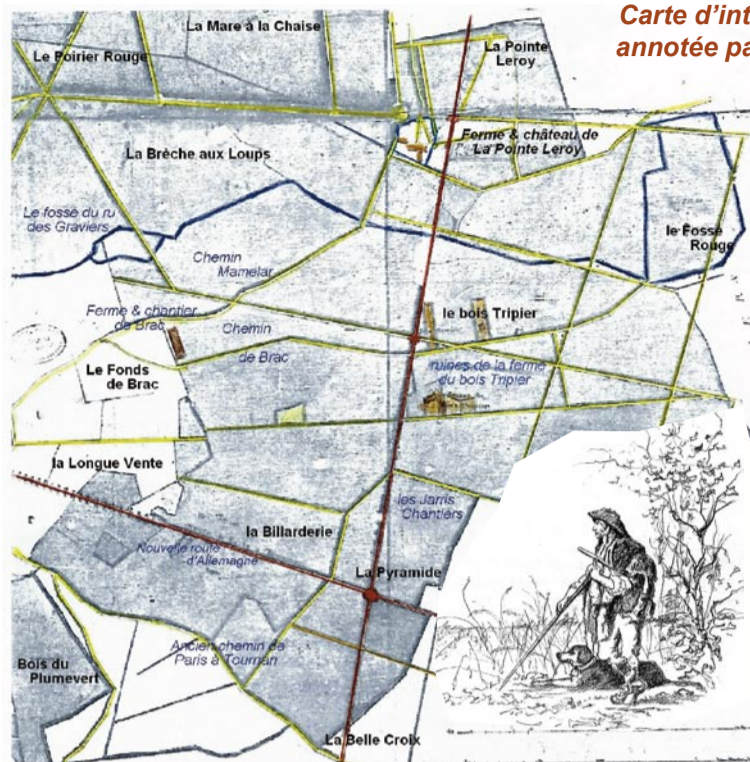
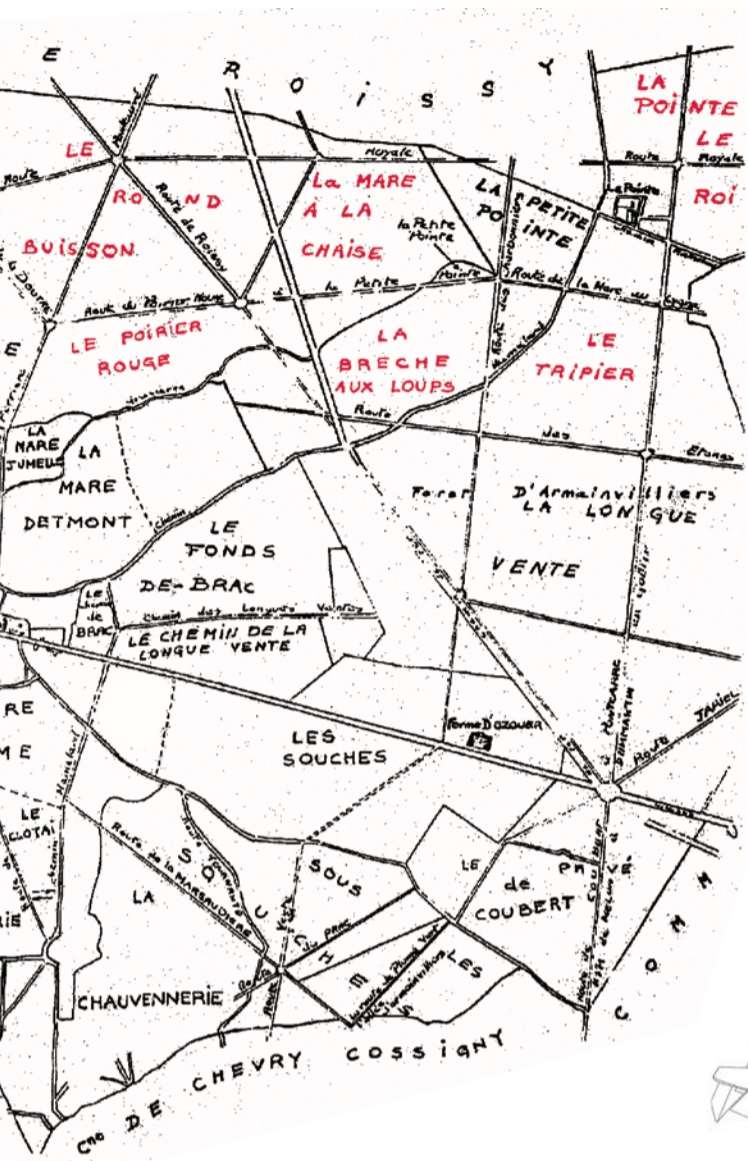
Monthéty : abbaye et célèbre foire

Sur un tertre sablonneux, petite éminence de la paroisse de Lésigny, s'élevait autrefois l'Abbaye de Mont-Cestivo. Fondée en 1164 par Maurice de Sully évêque de Paris, elle

fut transférée en 1218 dans la vallée, à l'emplacement de l'actuel golf de Lésigny. À Mont-Etif (autre graphie) une petite chapelle fut toutefois consacrée à la Sainte Vierge et baptisée «Prieuré». Le jour de la nativité de la Vierge, les chanoines réguliers d'Hiverneau venaient y suivre l'office ainsi que les deux jours suivants. En d'autres fêtes de la Vierge, dans les temps de calamités et pour diverses dévotions, les paroisses voisines y accouraient en procession.

Que la foire de Notre-Dame de Septembre se soit créée toute seule à proximité de la chapelle - grâce aux nombreux pèlerins qui s'y réunissaient le 8 septembre - ou qu'elle y ait été transférée sous Philippe le Bel, peu importe. Ce qui est sûr, c'est qu'en 1512, le roi Louis XII, à la prière des abbés et religieux d'Hiverneau, officialisa le fait en accordant que se tint là une foire les 8 et 9 septembre.

La foire de Monthéty, interrompue en 1438-40 à cause de la peste qui dépeupla la France, le fut de nouveau, à la fin du XVI^e siècle, durant les troubles de la Ligue, si funestes à nos contrées, puis de nouveau (de 1630 à 1633) en raison de la peste et de la disette. Après la Fronde (1652) la foire prit un nouvel essor. Petit à petit, elle s'étala sur une trentaine d'arpents. Elle existait toujours au début du XX^e siècle et une fête foraine, très fréquentée, a subsisté jusqu'au début des années cinquante.



Carte d'intendance (1720) du secteur Est de la paroisse, annotée par M. Jaillard afin de situer les divers «Écart» figurant sur cette partie du territoire ozorien.



...t article, nous avons choisi de reprendre un plan des lieux-dits du XX^e siècle. Il présente l'avantage d'une lecture d'autant nous avons souligné en rouge les endroits dont il est le texte de Jean-Claude Jaillard. Nous y avons ajouté un us petit, de la commune telle qu'elle se présente en ce début de ctueur peut ainsi mesurer l'importance du développement les «Écart» par rapport à ces repères actuels que sont nos modernes quartiers. ns doute aussi l'origine de certains noms familiers à l'origine jusqu'alors inconnue...

actualité

Située tout à l'ouest du village, la ferme des Agneaux est indiquée en rouge (Fm. Agn.) sur le plan des lieux-dits. En 1949, monsieur Gerbaux, fils d'un agriculteur de Roissy, s'y installe avec son épouse. Pendant trente-cinq ans, il cultive les 115 hectares de terres céréalières et une prairie pour son troupeau de vaches laitières. Madame Gerbaux reçoit à la ferme les villageoises soucieuses de s'approvisionner en produits frais, lait, poulets et œufs... En 1984, la ferme est transformée en logements. Âgé de 65 ans, le couple Gerbaux part vivre dans un pavillon de l'Avenue Gustave Pereire. Le 18 janvier 2010, l'avant-dernier fermier ozorien s'éteint dans sa quatre-vingt dixième année.

NB : La photo de la ferme des Agneaux date des années cinquante.



Une cabane de bûcherons dans la forêt d'Ozoir.

À l'ouest de la paroisse

Sur l'emplacement actuel de la ZAC Poirier, se trouvaient jadis **le Hameau et la Ferme de la Brunerie** (La Fosse-Brunon). En 1248, Odon, archidiacre, cite ainsi un lieu à Ozoir où il a une Maison. Le 13 juin 1248, Jean Jolivet de Glissières (ou de Glaisières), qui possédait également des terres à Férolles, vendit aux moines de Saint Maur, moyennant 200 livres, trente arpents de bois à la fosse Brunon à l'Oratoire des Ferrières (Ozoir la Ferrière). Le 30 mars 1280, les moines acquièrent, moyennant 620 livres, ce que possédait un autre seigneur de Glisnières à Ozouer, tant en terres, prés, bois et autres droits.

Situé au nord de l'actuelle RN4, derrière la station service, **le Moulin à vent de l'Erable** est mentionné en 1362 sur une Note des Archives Nationales à côté d'une ferme et du hameau de la Brunerie. En 1628, le meunier s'appelait Parisy, Sébastien Jarry était boulanger (1). En 1636, c'est Pierre Foy, suivi par Jean, meunier jusqu'en 1673. On trouve aussi Thomas l'Evêque,

(1) Moulin et gibet étaient souvent voisins, parfois le premier servait même de lieu de supplice. Les meuniers étaient tenus de seconder le bourreau dans les exécutions capitales. Dans la seigneurie de la Doultre, le chemin de la Potence ou gibet est proche du moulin de l'Erable.

fermier du Moulin en 1638, puis Jean Riout à l'Erable, autrement dit la Fosse Brune, jusqu'en 1683. Il y a aussi Claude Rioux, voiturier aux bœufs (ou « bœuffier »). Des dépôts de sable datant du « Stampien », époque géologique relativement récente, existaient dans ce même secteur. De nombreuses sablières y furent donc exploitées. Celle mentionnée par la carte de Trudaine est proche de la borne 13 du chemin de Roissy à Monthéty. Le sable a servi à la construction de ce chemin. Il y avait aussi une marnière aux Agneaux. La terre à brique provenait de tout le secteur de la Thuilerie et du Ru des Graviers.

La Gruerie et les mares

La Gruerie d'Auzouer abritait le maître forestier : officier préposé aux délits commis dans les forêts, il avait le droit de juridiction forestière. On comptait sept grueries autour de Paris. La nôtre administrait les forêts d'Armainvilliers et de Crécy. Depuis 1278, la Gruerie est installée sur un terrain de cent dix-sept arpents situé entièrement sur la paroisse de Roissy au nord-nord ouest d'Ozoir. L'Abbaye de Saint-Maur y acheta quelques cens de rente. Les maisons de la Gruerie étaient construites en bordure du petit fossé des monnays en dessous du bois de L'Erable, près de la route Royale.

Dans le secteur il y avait trois mares : la mare aux merles, la mare des aulnettes et la mare à Gautier. Le canton de terres labourables situé sur le territoire de Roissy, devait censive à la seigneurie d'Ozouer-la-Ferrière, de même le canton de la Connarderie, tous deux aux « dixmage » (assujettis à la dîme) d'Ozoüer la Ferrière.

La forêt et la Pointe le Roy

La forêt, dont les routes « propriété du roi » sont aménagées pour les chasses royales, est constamment surveillée par de nombreux gardes. On trouve quelques-uns de leurs noms dans les registres (2). Elle est aussi occupée par les nombreuses loges des bûcherons et des charbonniers avec les chantiers de margotins comme ceux des quartiers du **Rond Buisson**, de **la Mare à la Chaise**, du **Poirier Rouge**, de **la Brèche aux Loups**, du **Bois Triplier**. On relève aussi d'autres écarts : Trois Mares, le Fossé Rouge, les Jarris, la Billarderie. Au XIV^e siècle, le Roi devint possesseur de vingt quatre arpents de bois situés au Nord de la paroisse d'Auzouer. Ils avaient

(2) Jacques Musigny, garde des plaisirs du Roy 1642. Honoré Feur, sergent et garde des bois de l'Archevêque de Paris 1643. Alix André, garde aux Bois Triplier 1660. André Pyvert, garde des plaisirs du Roy au Bois Triplier en 1666 et 1671...

appartenu à un nommé Jean Billouart. En 1362, comme ces bois semblaient convenir à l'abbaye de Saint-Maur, Charles V les lui donna en échange d'autres biens. Il y avait là un manoir féodal avec ferme et dépendances entourés de douves et pont-levis qu'on appelait **la Pointe le Roy**. En 1647, Antoine Perrin en est le seigneur. On trouve aussi dans la forêt proche de nombreux boscherons et charbonniers comme Jean Barbier en 1661, Mathurin Bilbault, Claude Page en 1666, et le personnel de la ferme. Flau y est vacher en 1645, Louis Jesson charretier en 1650, Paul Bornier fermier en 1660. Guillaume Delacroix fermier en 1682. Pierre Locard fermier en 1687... D'autres fermes forestières, où les cochons étaient élevés à la glandée, existaient dans les bois. François Baut, laboureur, demeure à la ferme et chantier de Bracq en 1659. André Baut, son fils, est fermier à la **ferme de Bracque** en 1667.

JEAN-CLAUDE JAILLARD

Analyse

Pourquoi, comment ?

par Monique Bellas

Même si la situation financière du Campus Sainte-Thérèse n'est pas catastrophique, elle semble pour le moins délicate. Compte tenu des liens financiers existant entre l'école privée et la commune, la question se pose donc de savoir pourquoi on en est là aujourd'hui. Optimistes (très), le directeur du Campus et le maire pensaient que la vente du terrain de l'ancienne école privée, située près de l'église et annoncée pour six millions d'euros (ce qui est cher pour 6.400 m²), s'effectuerait sans problème et dans des délais raisonnables. Ils s'imaginaient aussi que le Conseil Général de Seine-et-Marne verserait sans barguigner une subvention de 700.000 euros à l'école privée pour la création de sept nouvelles classes. C'était là un gros pari puisqu'il impliquait de la part des services financiers du Département qu'ils ne découvrent pas que six de ces sept classes avaient déjà été financées dans le passé. Mais quel mal y a-t-il à jouer aux dés quand on se sait soutenu à 100% par la Ville ?

Hélas, il arrive que les désirs les plus légitimes ne collent pas à une réalité toujours plus pragmatique qu'on ne le souhaiterait. C'est ainsi que les travaux engagés par le Campus connaissent d'importants surcoûts. Deux millions de dépassement, cela fait une marge d'erreur de plus de 13% par rapport au coût évalué de la construction... ce qui n'est pas rien. Pourquoi ces dépassements ? Pour les deux raisons évoquées plus haut ? Cela ne suffit pas à tout expliquer. Il semble en effet que l'on se soit lancé - du côté du Campus - dans des aménagements somptueux (escalator, mur d'escalade...) non budgétés et pas vraiment indispensables. Du moins tant que l'on a pas commencé à rembourser sa dette. À partir de ce constat, des questions se posent : Les travaux pour la rénovation du château sont-ils financés sur le même budget ?

Les finances du Campus Est et Ouest sont-elles communes ou séparées ? Le Campus Est, de construction récente (1992), n'a pas encore remboursé la totalité des emprunts contractés pour sa construction. Ces remboursements, ajoutés aux nouveaux, sont-ils supportables ? Ont-ils été pris en compte par les nouveaux établissements bancaires prêteurs ? En réponse à ces inquiétudes, les arguments fournis par la direction du Campus et le maire d'Ozoir sont pour le moins étonnants.

« Il n'y a rien à craindre, nous dit-on, puisque la liste d'attente pour entrer à Sainte-Thérèse est de plus de cent élèves ». Eh bien, justement, voilà qui est inquiétant car cela signifie que l'établissement, plein comme un œuf, n'a pas de marge de progression. L'école fait le plein... et malgré cela elle ne peut payer les travaux engagés.

« Nous n'avons pas demandé les comptes : nous faisons confiance à la banque dont c'est le métier », affirme M. Oneto. M. le maire se moque un peu de ses interlocuteurs : il sait parfaitement que si la banque prête à Sainte-Thérèse c'est parce que la Commune cautionne l'emprunt à 100%. Son risque d'impayés est nul.

« La gestion du Campus est rigoureuse », nous affirme-t-il encore. La gestion, peut-être... mais les projets ont-ils été évalués correctement et avec prudence ?

« Le Campus a toujours payé ses échéances ». Jusqu'à ces derniers temps... mais est-il aujourd'hui en capacité d'absorber le coût de l'agrandissement ? Cette dernière question, Ricochets la pose car beaucoup se la posent désormais à Ozoir.

Deux nouveaux millions d'emprunt : Sainte-Thérèse dans le rouge ?

Le Campus semble connaître des difficultés de paiement... Sont-elles passagères, ou y a-t-il lieu de se montrer inquiet pour les finances de la Ville qui s'est portée caution des emprunts ? Cette question, bien des Ozoiriens ont dû se la poser en apprenant que, pour honorer les factures de ses travaux de construction, Sainte-Thérèse vient de se tourner vers la Caisse d'Épargne afin d'obtenir un nouveau prêt de deux millions d'euros. Comme lors du premier emprunt (qui s'élevait à 12 millions d'euros), ce prêt est accordé sous la condition que la Ville d'Ozoir se porte caution à 100%... Une décision difficile à faire passer. Aussi, lors du vote par le Conseil municipal, les réserves soulevées par les conseillers minoritaires furent-elles balayées par un tir groupé d'arguments soigneusement répartis entre différents élus de la majorité municipale. Ce luxe de précautions - destinées à rassurer - incite à y regarder de plus près.

Le soir du 11 février, le projet de délibération visant à cautionner le nouvel emprunt de Sainte-Thérèse était présenté par M. Boyer. L'adjoint aux finances de la ville précisa qu'il s'agissait d'une garantie d'emprunt en faveur de l'AGEC (Ste Thérèse, nouveau campus) dont le montant s'élevait à 2 millions d'euros et que la durée était de 20 ans avec un taux fixe de 4,03%... Aux dires de M. Boyer, il s'agit de financer des travaux réalisés, non budgétés, et de

faire face au non versement d'une subvention du Conseil Général...

À la suite de cette intervention, une déclaration de M^{me} Benhamou, membre du Conseil d'Administration du Campus, fut portée à la connaissance des élus. Dans son courrier, M^{me} Benhamou fait l'éloge de la gestion, évoque le retard de paiement de la vente du terrain de l'ancienne école, des remboursements « sans douleurs » des emprunts (12 M€) en cours, de la liste d'attente

pour s'inscrire à S^{te} Thérèse, des conditions d'accueil de séminaires étrangers... Tout cela pour « éclairer le public et prévenir les papiers qui pourraient sortir et déformer la vérité ». Afin de ne pas « déformer la vérité », Ricochets rapporte ici les questions posées par les élus de l'opposition à propos de ce nouvel emprunt. Il publie ensuite les réponses apportées par les élus de la majorité et fait part (en rouge) de ses propres remarques.

A V

M. Dominique Lebreton (pour le groupe Ensemble) :

Quelle garantie avez-vous que le Campus sera en capacité de déboursier 75.000 euros par mois, pendant vingt à trente ans, afin de rembourser tous les emprunts qu'il a contractés ?

M. Goetzmann (majorité municipale) : Les comptes de l'AGEC sont certifiés chaque année par des commissaires aux comptes (...) Ste Thérèse est un établissement qui fonctionne dans des conditions optimales (...)

Commentaire de Ricochets : Toute société, ou grosse association doit faire certifier ses comptes. Cela ne garantit pas qu'ils soient « bons » mais seulement « justes et sincères ».

D. Lebreton : Quelle connaissance d'un audit de la gestion avez-vous ?

M. Oneto, maire d'Ozoir : Nous faisons confiance au Campus et à la Caisse d'Épargne qui elle-même a fait confiance en connaissance de cause puisqu'elle accorde le prêt.

Ricochets : Lors du vote du 21 juin 2006, M. Nedel (ex majorité) signalait : « Je rappelle qu'en 1991, quand les élus ont voté (une subvention en faveur du Campus), ils avaient l'avis de la commission des finances à qui l'AGEC avait donné très précisément son plan de financement ». Autres temps, autres mœurs... aujourd'hui, on se contente de faire confiance.

D. Lebreton : À quoi correspondent les 700.000 € attendus du Conseil Général que le Campus déclare ne pas avoir touchés ?

Le 6 juillet 2006, lors du débat sur la première caution, M. Oneto avait déjà déclaré à ce sujet : « Aujourd'hui, le projet de l'école reçoit de la part du Conseil général au moins 700.000 euros de subvention ». **Ricochets** : Le Conseil Général a été sollicité pour financer la création de sept classes. Or celles-ci avaient déjà été financées lorsqu'elles furent ouvertes au Campus Est. La Direction du Campus a donc tenté de faire croire que ces classes, déplacées à l'Ouest de la ville, étaient de création récente. Les services du Département n'ont pas été longs à découvrir qu'on leur demandait de subventionner quelque chose qui l'avait déjà été. L'information de M. le Maire ne reposait donc que sur un « espoir » de faire passer le transfert pour une création...

D. Lebreton : Qui nous dit qu'il n'y aura pas encore un nouvel emprunt à cautionner dans deux ans ? Où s'arrêtera cette escalade ?

J-F. Oneto : Les travaux sont terminés. La question n'a pas de sens. **Ricochets** : Qui assure que les travaux sont terminés ? Le troisième tiers - côté sessions et accueil hôtelier - n'est pas ouvert. Toutes les entreprises seront-elles payées avec ces 2 M € de plus ?



M. Thierry Oden (gr. Ensemble) : Sur quoi porte la garantie hypothécaire accordée pour le premier prêt ?

J-F. Oneto : Sur les bâtiments construits et à construire sur le terrain. **Ricochets** : Et non sur la totalité du site, château compris, comme cela a été dit dans le passé.

D. Lebreton : Plutôt que de cautionner cet emprunt pourquoi avez-vous refusé d'acheter le château pour deux millions d'euros ?

J-F. Oneto : Le château c'est du passé, nous sommes au XXI^e siècle.

Ricochets : Certains Ozoiriens pensent que si l'AGEC se voit contrainte, pour régler ses échéances, de vendre le château de la Dautre, la mairie pourra se porter acquéreur. En fait, c'est une autre société qui est propriétaire du bâtiment...

M. Dominique Lebreton : Pour le Campus Est, l'Évêché avait cautionné les travaux. Pourquoi n'a-t-il pas agi de même cette fois-ci ?

J-F. Oneto : Je ne me souviens pas de ce cautionnement de l'Évêché. J'ajoute que les difficultés présentes sont dues aussi au retard de paiement de l'acquéreur du terrain de l'ancienne école Sainte-Thérèse qui se trouvait en face de l'église.

Ricochets : Lors du vote de 2006, M. le Maire avait évoqué, pour le Campus Est, la caution du Conseil Général. L'emprunt, auprès de la Société Générale, date de 1992. Les remboursements n'en sont donc pas terminés et s'ajoutent aux charges actuelles...

Sur le second point, il faut préciser que le permis de construire (accordé à France-Pierre, pour bâtir sur le site de l'ancienne école Ste-Thérèse) a été retiré car non conforme au Plan d'Occupation des Sols de la Ville. Le mot « retard », dans la bouche du maire, signifie-t-il « non-paiement » ou « prix inférieur à ce qui était escompté » ?

D. Lebreton : Pouvez-vous affirmer que le Campus peut rembourser 75.000 euros chaque mois ?

J-F. Oneto : 75.000 € cela ne veut rien dire. Ce peut être beaucoup ou rien. Puisque le prêt est validé...

Ricochets : Comme nous l'avons écrit dans ce journal à l'époque du premier emprunt, le montant des remboursements représente 70 à 80% des rentrées mensuelles de l'établissement. Autant dire que les risques pris par le directeur du Campus, ne sont pas minces. Il n'aurait certainement jamais pu emprunter aux banques (qu'il s'agisse de Dexia ou de la Caisse d'Épargne) si la Ville ne s'était pas portée caution à 100%. En fait, la seule garantie de ces emprunts réside dans la caution de la Ville... Qui devra payer si l'affaire tourne mal.

A V



Compost d'ordures ménagères : désaccords sur l'épandage

Une enquête publique vient de se dérouler qui demandait l'avis des citoyens sur l'épandage des produits issus de notre usine de traitement des ordures ménagères. On trouvera sur le site de Ricochets (<http://parolesdozoir.free.fr>) les arguments invoqués.

Oui ou non, le produit sortant de l'usine de traitement de nos ordures ménagères est-il épandable ? Si la question se pose c'est qu'il n'est plus aux normes. Non que sa qualité ait baissé, mais parce que la norme a changé et que les trois ans de délais laissés pour s'adapter n'ont pas pu être mis à profit pour moderniser l'usine de traitement du pont de Belle-Croix. Comme pour le projet de modernisation de la dite usine, deux camps s'opposent. Les «contre» évoquent l'absence de tri en amont, le manque de temps laissé au compost pour mûrir, la durée excessive (6 ans) de la demande d'épandage déposée par le Sietom. Ils ajoutent que le suivi et l'autosurveillance seront le fait de gens qui sont juges et parties. Pour certains, la filière du compostage est une filière sans issue. «Vous préférez que l'on continue à incinérer ou à entretenir d'immenses décharges bien polluantes?», leur répond en substance le

un argument redoutable : «Vous seriez sans doute contents de trouver un pansement souillé dans vos assiettes». Sauf que, si pansement il y avait (hypothèse fantaisiste), son passage pendant trois jours à 70° C en aurait détruit totalement les germes. Quant au coton, il aurait disparu dans les tromels. Donc, plus de pansement... Cette attitude, agressive, du maire a eu pour conséquence de pousser M. Bruno Wittmayer à se repositionner. Critiquant «le manque de professionnalisme dans la rédaction de la délibération présentée par le maire, les argumentaires fantaisistes, l'absence d'approche pragmatique et objective», cet élu UMP d'opposition (groupe Ensemble) a insisté sur le fait que l'on cherchait à semer la confusion entre la discussion sur la modernisation de l'usine et cette question d'épandage. «Votre opposition systématique tourne à l'opposition non crédible, dépourvue de bon sens, stérile et se fait aujourd'hui aux dépens des Ozoiriens. (...)», a-t-il reproché au maire. «Aucune proposition n'a été faite pour faire avancer le dossier de nos ordures ménagères. Vous vous êtes installé dans une opposition systématique au Sietom, aux villes qui le composent, aux pouvoirs publics, au Préfet. Si l'environnement vous tenait tant à cœur, vous auriez su prendre en main les dossiers brûlants sur les nuisances du concassage, la pollution du ru dans la zone industrielle, les travaux peu respectueux menés dans le parc du château de la Doutré...»

M. B. et B. W.

La ferme du Presbytère à Attilly. L'agriculteur, M. Hebert, attend le compost qu'il épandra sur ses terres au prochain été après la moisson.



Renard. Pour cette association de défense de l'environnement - favorable à l'épandage - la seule réserve réside dans la durée demandée. Selon son Président, trois ans suffiraient largement. Cela laisserait le temps à la future nouvelle usine de tourner convenablement et à plein régime. Le Renard émet donc un avis favorable sous réserve d'une amélioration du tri des plastiques, d'une protection des mares et... d'une durée ramenée à trois ans. Quant au débat qui s'est tenu sur ce sujet en Conseil municipal, on ne peut pas dire qu'il ait apporté beaucoup de lumière au public. Souhaitant sans doute faire passer pour des pollueurs invétérés ceux qui, parmi ses opposants, sont favorables à la demande du Sietom, M. le maire leur a envoyé à la figure

«À savoir»

Des arrêts de bus : à redécouvrir

La lecture des horaires des bus qui circulent dans Ozoir a de quoi laisser perplexe. Les horaires sont illustrés de trajets simplifiés. Même une personne vivant ici depuis 40 ans et qui fréquente tous les quartiers, ne situe pas exactement tous les arrêts. Quelques exemples : entre l'arrêt Campanules (Notre-Dame) et « La Ferme » (pas Pereire, mais des Agneaux), se trouve «Antenne»... quelle antenne ? Entre «Les Margotins» et « HLM » (Anne Frank), il y a «Gendarmerie d'Ozoir»... mais il n'y a plus de gendarmes à Ozoir depuis des lustres. Entre le «Stade des trois sapins» et «Plume Vert», un arrêt « La Ferrière » ne correspond pas au restaurant éponyme (mais au masculin) situé place de l'Eglise. Rappel de la ferronnerie anciennement située là ? Alors, ou il faut changer les noms, ou il faut – au contraire et bien préférable – conserver ces dénominations historiques et demander à notre syndicat d'initiatives de planter des «sucettes» à ces arrêts, avec photos anciennes... Une façon de faire vivre le passé. M. B.

l'objet de 500 publications de chercheurs dont 49 au cours des 8 derniers mois. Risques avérés : diabète, obésité, cancer du sein et de la prostate, maladies coronariennes, troubles du comportement, selon André Cicollella **. Une étude menée aux USA a démontré que 93% des Américains sont contaminés par ce perturbateur endocrinien. On peut le repérer (mais pas toujours, malheureusement) sur les emballages : un triangle avec des flèches et un chiffre au milieu : proscrire absolument les chiffres 7, 6 et 3. A quand son interdiction***?

C. LAURENT

* Contrairement aux polyéthylènes et polypropylènes.

** André Cicollella, chercheur, président et porte-parole du Réseau Environnement-Santé

*** Pétition sur <http://www.lapetition.be/en-ligne/petition-4679.html>

Les 20 ans du lycée Lino Ventura

Environ deux cents personnes avaient répondu à l'invitation de Madame Le Galloudec, proviseure, le 12 décembre dernier. Elles ont découvert à travers les salles de l'établissement les activités présentées par les élèves et leurs professeurs, ainsi que la carrière de Lino Ventura et de l'association Perce-Neige, qu'il avait fondée pour venir en aide aux enfants handicapés mentaux. Après les discours d'usage, le vin d'honneur a permis aux invités de se retrouver et faire connaissance. Preuve que nos établissements scolaires savent aussi être des lieux d'accueil conviviaux grâce à la volonté de leurs équipes.

A.-C. DARRÉ



Ne donnez plus son lait à votre bébé dans des biberons contenant des bisphénols. Servez-lui plutôt son foie gras dans un récipient traditionnel en verre...

S'il te plaît, en verre mon biberon

On a entendu parler des bisphénols pour les biberons, puis plus rien. On les trouve pourtant partout : film étirable, cannettes de sodas, certaines bouteilles d'eau... et ils tapissent absolument toutes les boîtes de conserves. Les bisphénols sont des substances qui servent à faire les plastiques appelés polycarbonates, et ils posent un important problème de santé publique*. Ils ont déjà fait

Fâcheuse homonymie

La préfecture continue à s'acharner contre Moussa, au bout de 20 ans ! La commission des cartes de séjour (dite «commission des dix ans») a donné un avis défavorable à l'octroi d'une carte de séjour. Malgré plusieurs décisions des tribunaux, apparaissant clairement dans son dossier, la préfecture continue à le confondre avec un homonyme qui avait été condamné en 2000...

MAGASIN DE MEUBLES Style Rustique et Contemporain

Meubles
Salons
Literies
Copies d'ancien
Restauration



le Mobilier Authentique
Nouvelle collection contemporaine 100% massif

2, rue Louis Armand - 77330 Ozoir-la-Ferrière - Tél : 01 60 34 36 22

Ouvert tous les jours

Une rhizosphère peut-elle résorber naturellement les 8.000 m³ de boues du bassin de la Doure ? Une question que l'on se pose dans un atelier de l'Agenda 21.

L'Agenda 21 : il faut vraiment y aller



Un «Agenda 21 local», c'est un projet de développement de la cité pour le XXI^e siècle. Y figureront les évolutions souhaitées en tenant compte des besoins sociaux, économiques et environnementaux, compatibles avec les impératifs écologiques. À Ozoir, l'an passé, un diagnostic avait été établi par le Cabinet Etik Presse, puis partagé au cours de trois ateliers thématiques réunissant une petite centaine de personnes. Nous passons à la phase 2 : celle des propositions.

ateliers de cette phase 2. Il s'y passe pourtant des choses. En entrée d'Atelier, sont listés les projets de la municipalité (une levée du voile pas si fréquente). Les projets seront pour la plupart intégrés aux propositions citoyennes en fin de réunion.

Ces propositions surgissent au fil de la relecture du diagnostic : quels remèdes pour ce qui avait été dénoncé ? Chacun a une expérience, une suggestion née de ce qu'il a vu ailleurs... Cela relève de la boîte à idées, pas forcément mauvaises.

Reste la conscience – collective, je crois – qu'il n'y a pas de cohérence, que cette façon de faire manque de vision globale, de souffle. Un leurre de consultation ? La ville est-elle trop grande pour cet exercice ?

Lors de l'université d'été du mouvement *Utopia*, j'ai pu entendre M. Gérard Poujade, Maire d'une commune du Tarn de 1692 habitants. Au Séquestre (c'est le nom du village), l'Agenda 21 est exemplaire. Interrogé sur la transposition de sa méthode à l'échelle d'une ville de plus de 20.000 habitants, M. Poujade suggère de fragmenter par quartiers de 3.000 habitants. Il a probablement raison : l'atelier qui a le mieux « marché », à ce jour, regroupait essentiellement des gens dont les enfants fréquentaient le Collège Gérard Philipe et les écoles de la Brèche aux Loups.

Les propositions étaient concrètes, fouillées, déjà en cours d'étude par les fédérations de parents d'élèves... Demandes de Pédibus pour conduire les petits enfants à l'école, d'ouverture plus large de la halte jeux, d'un lieu d'aide à la parentalité, formation des enfants au développement durable...

Pour le second atelier les questions d'assainissement laissaient les citoyens perplexes. Une rhizosphère peut-elle résorber naturellement les 8.000 m³ de boues du bassin de la Doure ? Comment utiliser les eaux de pluie ? Où apprendre à jardiner propre ? Jardiner à l'école ?

Lors du troisième atelier «*La ville et le développement*», la demande de renseignements est devenue prioritaire : où trouver les bonnes informations concernant les travaux à réaliser dans nos maisons ? Un diagnostic énergétique fait par la ville ? Le projet d'éco-quartier retient l'attention : au lieu de construire un nouveau

quartier, peut-on choisir un quartier ancien, en faire la rénovation de façon exemplaire, en mutualisant les moyens ? Subventionner les travaux d'isolation ? Favoriser les transports en commun ? Sécuriser les pistes cyclables, en concertation avec leurs usagers...

Le catalogue n'est pas exhaustif. Il n'a pas mauvaise allure dans les comptes rendus envoyés à l'issue de ces travaux. Il est encore temps de réagir, de compléter, d'infléchir...

MONIQUE BELLAS

Notes :

- La lecture du processus d'élaboration des 62 propositions retenues par l'Agenda 21 du Séquestre peut être utile pour poursuivre nos propres travaux : <http://www.lesequestre.fr>
- Les comptes rendus sont lisibles sur notre site <http://parolesdozoir.free.fr>, dans le blog de la rédac'chef, sous la rubrique Agir pour Ozoir, article 'Agenda 21 Phase II'.

Videosurveillance: une prudence significative

Ozoir Magazine annonçait, en décembre dernier, que de nombreuses caméras de vidéo-protection allaient être installées en différents endroits de la ville. En particulier devant les groupes scolaires. Cette information a valu à Ricochets un courrier de la présidente de la FCPE de l'école Belle-Croix auquel la rédaction va tenter d'apporter des réponses.

en place ne peut pas être le fait d'une décision strictement municipale. Mais, là encore, je manque certainement d'informations ...

En savez-vous davantage ?

BÉNÉDICTE BLANC

PRÉSIDENTE DE LA FCPE BELLE-CROIX

Interrogé par le *Nouvel Observateur*, M. Alex Türk, Président de la CNIL précisait il y a peu que, selon lui, «*tout le régime d'application et de contrôle de la vidéo-surveillance doit être revu. Le texte adopté à l'Assemblée confie ces missions à une Commission nationale de vidéosurveillance, très proche du ministère de l'Intérieur ce qui pose la question de l'indépendance. Nous réclamons un système où la CNIL serait en charge des contrôles sur les installations de ce type de dispositif.*»

Un dossier qui mérite donc qu'on le suive avec d'autant plus d'attention que le texte de loi auquel M. Türk fait allusion dans son interview renforce fortement l'implantation de caméras.

Concernant la commune d'Ozoir, cette affaire de vidéosurveillance n'a pas encore été débattue publiquement. Mais, en cherchant sur le site de la Ville, en sortant des notes prises lors de réunions officielles, en faisant appel aux témoignages de personnes ayant la curiosité de participer à des ateliers de travail organisés par la municipalité... on découvre qu'elle revient assez souvent.

Voici quelques morceaux choisis sur le sujet.

■ «*Un projet de vidéosurveillance pour 2009 est envisagé avec une participation financière du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Un diagnostic a été mené pour repérer les lieux critiques, vingt-quatre emplacements ont été sélectionnés. La procédure d'appel d'offre doit se dérouler fin 2008 pour la première phase du*



La préparation du chantier est engagée et les travaux d'installation débuteront en janvier par la première tranche qui consistera à implanter sept caméras au niveau du pôle gare puis trois pour les deux collèges et une pour le lycée. Courant avril 2010, la seconde tranche sera engagée. Elle consistera en l'implantation d'une quinzaine de caméras supplémentaires, principalement au niveau des groupes scolaires et des lieux les plus fréquentés.

marché d'installation de la vidéo protection».

(Prédiagnostic de l'Agenda 21)

Notre commentaire : En dehors de la gare, les lieux critiques se déplaceront une fois les caméras installées. À moins qu'elles ne soient détruites comme l'ont été les premières installées à la gare.

■ «*On observe, à Ozoir, davantage d'actes d'incivilités que de réelle délinquance. Dès lors, la mise en place d'un système de vidéo-surveillance semble peu pertinente à certains habitants. Le sujet fait l'objet d'un débat.*»

(Agenda 21 - Atelier 1, Sécurité et prévention)

■ «*J'ai assisté à une réunion «atelier» agenda 21 à laquelle je m'étais inscrit. L'objet de cette réunion était de commenter un pré-diagnostic établi à partir d'interviews effectués par le cabinet chargé de l'étude. De nombreux sujets concernant directement le développement durable ont été abordés et bien abordés. La sécurité s'est trouvée incluse dans la problématique générale, allant jusqu'à évoquer la vidéo surveillance. Alors là, rien ne va plus. Quels sont les liens entre un développement durable*

Le court article paru dans Ozoir Magazine du mois de décembre. Jamais le projet d'implanter des caméras en ville n'a été débattu par les élus en Conseil municipal...

à caractère écologique et une surveillance à caractère sécuritaire ? Je m'interroge... (Témoignage de M. Daniel Le Roux)

■ M. Loïc Griveau (alors élu Verts, aujourd'hui dans la majorité municipale, ndlr) s'inquiète de l'insécurité sur le parking de la gare et de l'inefficacité des caméras de surveillance : il a eu sa voiture vandalisée deux fois en un mois et demi. Réponse de M. Oneto : «C'est pas de pot (...) ce genre d'acte n'est pas si fréquent. Les caméras sont HS. On étudie le coût de caméras en ville mais c'est très cher... Peut-être va-t-on expérimenter à la gare avec la venue d'EOLE...» (Conseil municipal du 30-06-05 Question des élus)

■ Demande de subvention pour le mandatement du cabinet ERM pour une mission d'assistance du Comité local de sécurité. Pour 11.960 € demandés à la Préfecture.

Madame Bellas (alors élue de l'opposition, ndlr) demande des précisions sans en obtenir. C'est une mission reconduite. Impossible de savoir à quelle proportion des frais engagés correspond cette subvention. Elle se demande si ce n'est pas carrément fictif ! Le coût annoncé est de 800 € par jour de mission. Combien de fois par an ? Combien de personnes ? M. le Maire n'en sait rien. Les autres non plus. Ce cabinet ERM est spécialiste dans la vidéosurveillance, l'établissement de fichiers...

(Conseil municipal du 15-11-07 Point 18 de l'ordre du jour)

Témoignage

Profession
infirmier

Ricochets a reçu ce témoignage d'un lecteur infirmier. Sa vie trépidante comparée à un jeu télévisé... S'il ne s'agissait de la vie de nos proches, un jour peut-être de la nôtre, ce récit ferait sourire. Tous les services ne sont pas aussi malmenés mais tous sont frappés par la pénurie – organisée ou non – de personnel infirmier. La santé est en souffrance.

J'ai signé un CDI dans un Foyer d'Accueil Médicalisé. Sa « prestation de service » y est prévue pour une cinquantaine de personnes. Presque toutes sont affectées d'infirmités motrices cérébrales congénitales ou accidentelles : hémi-, paraplégies ; maladies génétiques plus rares les unes que les autres, mais concentrées ici, justement ; maladies neuro-évolutives ou myopathies avec troubles associés, et antécédents complexes, plus ou moins répertoriés. Début avril, nous sommes deux embauchés sur quatre postes budgétaires. Score : 2/4. En clair, l'un sur la première plage horaire de la journée, l'autre sur la seconde. Un partout. Coup de chance, deux candidatures simultanées. Quand même ! Ca arrive. Sinon : zéro embauche ; recours exclusif aux vacataires.



Les plus jeunes des usagers s'enhardissent : « Tu vas rester ? »
– Pourquoi cette question ? Les autres ne restent pas ?
« Jamais... »

Au vu de l'agenda raturé, noirci comme un grimoire, des dossiers scindés en plusieurs chemises et plusieurs bureaux, des imprimés de surveillance surchargés jusque dans les marges, on comprend que le « turn-over » est installé depuis un certain temps...

Une fois en piste, c'est « Intervilles ». Je cours, le chariot devant moi, de chambre en chambre. Des paquets de 3-4 blisters à médicaments à distribuer sur 3 étages. Toc toc, monter la tête du lit, faire boire, baisser la tête du lit, bonjour, au revoir. Avant ou après les toilettes, les soins, à coordonner. Le Bip dans la poche. Là, un pansement. Là, un lavement. Ici, un sondage. Là-haut, une injection. En bas, une aspiration trachéale. Des couloirs en lignes brisées, deux ascenseurs toujours occupés... Se repérer, gérer le temps, les infos, les priorités. Vitesse, adresse, équilibre, comme à la télé. Tout voir, tout retenir, trier, consigner uniquement ce qui doit l'être, judicieusement c'est préférable, organisez si vous pouvez... Le volume à traiter ne permet pas la reprise en main mais le stress positif autorise par contre

un élégant « surfing »
Pendant ce temps, le médecin est passé : personne ne vous a prévenus ! Oui, oui, les ordonnances sont là, dans un coin. Dommage, il y avait quelques questions à élucider, mais ouf ! il aurait pu ne pas venir.

Cinq semaines plus tard, beaucoup de cases vides sur le planning : ma collègue a démissionné, après avoir remonté le début du début de l'ordonnancement lié à notre partenariat avec la pharmacie, en plus de son challenge habituel, désappointée par la désinvolture d'une administration inaccessible.

Lors de la relève, j'accueille l'intérimaire d'après-midi. Il n'est jamais venu. Enchanté. Il aurait pu ne pas venir. C'est qu'en vingt minutes, il va falloir le mettre au courant de presque tout. Chronologie, repérage spatial, instruments de travail, profils, instruments de surveillance, clés en tout genre, numéros d'appels, consignes de sécurité. Excusez du peu. Comme pour n'importe quel chef de quart, dans le vaisseau fantôme, balayé de courants d'air.

Un jour, le cahier de transmission a été épuisé. Demande a été faite pour son remplacement. En vain. Lorsque nous avons commencé à noter nos observations sur des feuilles volantes agrafées, je suis parti.

PHILIPPE LEPOIVRE

Vive l'hôpital public

Quand mon médecin traitant vint à mon domicile et diagnostiqua une bronchite, je pensais ressentir des améliorations dans les quarante-huit heures. La fièvre persistant à 40°, je le rappelai trois jours plus-tard. Son répondeur me renvoya chez un confrère qui « ne fait pas de visite à domicile ». Le médecin envoyé par SOS Médecins pronostiqua une pneumonie, m'ordonna un autre antibiotique et une radio de contrôle des poumons. Me voilà aux Urgences à l'hôpital de Lagny pour passer la radio. C'était bien une pneumonie. Dix jours de soins intensifs furent nécessaires avant de me laisser rejoindre en petite forme mon domicile. La situation était à prendre au sérieux. Je suis pour que vive l'Hôpital Public. J'ai pu y constater la compétence, le dévouement et l'énorme travail du personnel hospitalier aux Urgences et dans les autres Services.

CLAUDE GUYOT

Une pétition pour le défendre

Où est-il prévu de supprimer 20.000 emplois ? Dans les hôpitaux qui assurent des soins de qualité pour tous ; reçoivent 80% des urgences ; prennent en charge les cas les plus graves ou les plus complexes (à tous les âges de la vie)... Signez la pétition nationale « Je défends l'hôpital public » qui sera adressée au Parlement et au Gouvernement. Vous la trouverez sur <http://petition-mdhp.fr/index.html>

La vie sans oubli



Aux journées Alzheimer, un stand de livres. À ce stand, une jeune et jolie femme, Fabienne Piel, présentant « J'ai peur d'oublier ». Comme la femme à côté d'elle lui épelaient mon prénom, j'ai réalisé un peu interloquée que la malade et l'auteure ne faisaient qu'une. Son livre touchant et bien écrit permet de comprendre son parcours et d'espérer... Avec ses proches aimants, qui l'aident à conserver un

maximum d'autonomie, elle a monté une association : « La vie sans oubli ». Il s'agit de regrouper les jeunes malades, dont les besoins ne sont pas encore pris en charge, de s'entraider, de faire changer le regard de la société et de pousser à la reconnaissance de cette face méconnue d'une maladie qui frappe aussi des gens encore en pleine activité. LUCIE CZIFFRA

Manquons nous de médecins à Ozoir ?

Vous me dites que nous manquons de médecins à Ozoir ? Que racontez-vous là. Tenez, je vous donne l'adresse du docteur X ; vous arrivez à l'heure des consultations, sans rendez-vous, vous êtes pris.

- Je veux bien vous croire, mais ce que je sais, c'est qu'il n'y a pas moyen d'avoir une visite à domicile...

« Pas du tout. Quand je l'appelle, mon médecin vient tout de suite. Et il repasse s'il le faut... »

Où est la vérité ? Interrogés, des amis pharmaciens me confirment la pénurie. Ozoir compte une vingtaine de généralistes et moins de dix spécialistes pour plus de vingt mille habitants. Inquiétant quand on constate que la population est vieillissante.

La création d'un Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) figure dans les objectifs que doit se fixer notre nouvelle Communauté de communes. Cela permettra peut-être une prise de conscience, voire un déblocage de fonds... Ce SAMI est le pendant du SAMU. Il assure un service de garde en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, pour des pathologies qui relèvent d'une médecine de ville courante.

Les permanences sont assurées par les médecins libéraux du secteur (cela ne résout pas le problème du nombre...) qui reçoivent les patients dans la maison médicale de garde. À l'inverse des médecins du SAMU, ils ne se déplacent pas. C'est au centre 15 du SAMU que le choix est fait de qui va vers l'autre : du médecin ou du malade, et s'il y a ou non à rester sur place ou à se rendre à l'hôpital.

ANDRÉE VALENTOUR



La douzième maison médicale de garde du Val de Marne ouverte à Chevilly-Larue le 14 décembre 2009. On trouvera la description de ce service sur <http://www.ordredesmedecins94>.

Danse pour Robert Debré

Dommage. Trop peu de spectateurs pour ce spectacle de qualité donné par le CLO en faveur des enfants malades de l'association Robert Debré. L'objectif : offrir à soixante d'entre eux une régate au large de Concarneau dans un environnement médicalisé. La crise aidant, les sponsors se font rares et comme toujours en France, ce sont les associations qui répondent présentes.

* pour en savoir plus : www.association-robert-debre.net



Les samedis d'Esther Lude :

Plaisir de vivre et de s'amuser ensemble

19 décembre

Musique de chambre

Pour la réouverture de l'Eglise de Pontcarré l'assistance était nombreuse, heureuse de retrouver là les meilleurs éléments de la classe de musique de chambre du conservatoire Maurice Ravel (Ozoir).

Le programme Brahms et Beethoven offert par le Lions Club : superbe. Emilie Fontaine et Raphaël Sakelario ouvraient la soirée, à quatre mains, avec neuf Danses hongroises : le temps de chauffer les mains, les murs, le public de cette soirée glacée. Gauthier Broutin rejoignait ensuite Raphaël pour la Sonate n°3 pour violoncelle et piano, op 69 de Beethoven: un premier mouvement bien en chair, un thème qui dilate le cœur. Ils ont laissé chanter Beethoven.

En deuxième partie, sept Lieder de Brahms permettaient de découvrir Sandrine Allier Baudin, une belle voix, qui manque encore parfois de douceur et de précision dans la diction, mais qui offrit de bien beaux moments, bien accompagnée par Olivier Vayron au piano. La Sonate n°1 pour violoncelle et piano de Brahms réunissait Emilie Fontaine et Gauthier Broutin. Un bonheur ce choix : Gauthier est onctueux, élégiaque ; Emilie allège sa pâte ; il l'écoute beaucoup, la domine mais laisse aussi la douceur se faire entendre. Que la musique est belle ainsi « chambrée ».

10 janvier

Tai Chi Quan à Gruet

Les sportifs ne doutent de rien... Vous faire lever un dimanche matin de décembre, tout verglacé, pour gagner un gymnase à l'orée d'un bois, dans un groupe scolaire sans vie. Nous sommes quelques pratiquants réfugiés dans nos voitures sur le parking, en attendant le maître... et la clef des lieux. Les exercices d'échauffement sont bienvenus. La pratique du Tai Chi Quan, apaisante. Et d'un seul coup c'est « bel et bon » d'être là ensemble dans cette pratique, dans cet espace harmonieux... Il y a du bonheur à cueillir.

Début janvier

Deux absences...

J'ai raté, début janvier, l'ouverture de l'expo sur Irkoutsk... laquelle a disparu des cintres avant terme. Mais Ozoir était alors sous le soleil et sous la neige... Nous avions presque les mêmes paysages à domicile. De même, le 14 janvier, ai-je manqué « Histoire de Malte ». Ce jour-là, c'était l'inhumation de Mano Solo au Père Lachaise. Aucun rédacteur n'était à Ozoir ce jour-là. Si un lecteur veut faire écho de cette conférence..., ces colonnes lui sont ouvertes.

16 janvier

Costantini

À la salle des fêtes, Béatrice Costantini chante Paris, reprenant des airs du répertoire des « Escaliers de la Butte » à « Il est 5 heures,

Paris s'éveille ». Les mélodies sont revisitées par les quatre musiciens qui semblent bien s'amuser. Cependant, la prestation est inégale. Croisement entre Arielle Dombasle et Yvette Horner, l'aisance en moins, cette belle jeune femme rousse a des mouvements hachés et chante parfois comme une élève appliquée. Mais le public apprécie et reprend les chansons qu'il a plaisir à retrouver.

17 janvier

Salon de la carte postale

Au Carrousel ! Et non comme depuis toujours au gymnase Belle-Croix, où je me suis naïvement rendue en ce dimanche matin heureusement ensoleillé ! Une affichette m'a sportivement (j'étais à bicyclette) renvoyée au bon endroit. Et je n'étais pas la seule à n'avoir pas repéré le changement.

Un changement bienvenu : plus de places de parking, plus d'espace pour les exposants, plus de lumière, un cadre plus agréable... Il n'y a que des « plus » et chacun était plus détendu à la recherche de trésors parfois introuvables ! « On ne trouve rien de nouveau » « Tout passe par internet » « C'est la fin des collectionneurs. Voyez, il n'y a pas de jeunes »... Peut-être, peut-être... : ce matin le public était essentiellement masculin, et dans la force de l'âge. Mais l'après-midi ? Et puis collectionner, conserver... est-ce avec l'âge que l'idée vous en vient ? La carte postale est-elle un objet du passé ? Un objet dépassé ?



L'invité de ce salon, Landi, auteur de fort belles cartes et affiches de films, était tout désigné pour illustrer le 25ème anniversaire de notre Cinéma Pierre Brasseur. Son Pierre Brasseur, encore imberbe mais déjà avec sa cigarette, aurait-il seulement 25 ans ? 1930 ? dans quel film ? déjà cette cravate ?

Les cartes... c'est une occasion de rêver

7 février

Danse au CCLO

Venue par solidarité (le spectacle était donné au bénéfice de l'hôpital Robert Debré), j'ai eu la surprise d'un spectacle superbe, de qualité professionnelle avec, en plus, le charme de la présence gracieuse des plus petits.



Mise en scène, costumes, grâce et charme des danseuses... La lumière mettait en valeur ce spectacle comme un maquillage discret et efficace. Mme Anne Terrec, directrice du CCLO, était fière à juste titre de ce qu'elle présentait. Elle a tenu à ajouter qu'avec les élèves, elle ne faisait pas seulement un travail artistique, mais que le travail était vu dans une évolution totale de la personne tant au niveau de l'éthique que de la compétence et l'autonomie. Bravo pour cette équipe qui évoque d'autres projets à venir. A ne plus manquer.

12 février

Woodstock, 40 ans...



Malgré neige et verglas, le public est fidèle à ce concert de rentrée qui retrouve le groupe de Gérard Daguet au complet, avec les deux Nicolas : Mateusiak (percussions) et Robert (guitare basse), et Laslo De Trèbes (guitare et chant), et les deux chanteuses Marie-France et Virginie, et

Julien Lamassonne (guitare et chant) à la voix juste assez acidulée pour ce répertoire. Il y a quarante ans... combien dans le public ont de vrais souvenirs... Certains, comme les musiciens n'avaient pas encore touché leur première guitare. Mais ils connaissent tout ou presque. Ils sont accrochés – accros – autant que leurs aînés devant ces rythmes qui n'ont pas vieilli, l'inventivité des mélanges sonores, des ambiances. Les sourires échangés entre salle et scène, c'est le plus de ces soirées « juste trop bien ». Longtemps après, dans la nuit, me reviennent les accents de « While my guitar gently weeps », de « I shall be released »... le temps d'en sourire et de me rendormir. Bonus des bonnes soirées.

13 février

Hors piste

(d'Eric Delcourt à l'Espace Horizon)

Une comédie au thème banal : un homme réunit des amis qui ne s'étaient pas revus depuis une dizaine d'années pour fêter son premier milliard. La situation lui échappe très vite. Les caractères sont forcés mais pas monolithiques. Le public rit volontiers, avec bonhomie. La chute est sans surprise, mais on ne s'ennuie pas deux heures durant. L'art de passer le temps... mais pas vraiment de l'art.

15 février

Expo Patrice-Flora Praxo

« Parcours » s'ouvre sur un visage, énigmatique, crayeux, doux et meurtri. Puis il y a des foules de

petits êtres et aussi des grosses fleurs de coton. Et ces personnages africains qui s'effacent dans la brume : ceux de l'affiche et d'autres tantôt lumineux, tantôt obscurs. Où sommes-nous ? Qui n'arrive pas à parler ? Quel rapport entre ces visages et ces silhouettes ?

Il faut aller lire l'interview de Libération présentant



Patrice-Flora Praxo pour mettre des mots sur cette ambiance sépulcrale. Elle donne à voir ce qui ne se dit pas : les peuples emmenés en esclavage, dont les cris ne nous parviennent pas, leurs cris étouffés par les lindeux, leurs présences anonymes mais bien individualisées dans ses collections. Une grande clameur silencieuse. A voir et revoir pour, peut-être, entendre enfin.

19 février

Comédie musicale

Jonas, le prophète qui ne voulait pas aller à Ninive... Vous connaissez ? Un des plus petits livres de la Bible, joli comme un conte, avec la baleine qui avale Jonas et le recrache sur une plage trois jours après. Et Jonas se résigne à prédire la destruction de Ninive la grande ville et voilà que Dieu pardonne et ne détruit pas Ninive, ce qui ne convient pas à Jonas... Nous voilà embarqués avec Jonas par la grâce d'Etienne Tarneaud et de Jocelyne Tameaud. Lui a composé la musique de ce spectacle, elle en a écrit les paroles et le livret. La mise en scène est de Sophie Tellier. Le spectacle, haut en couleurs, jolis costumes et voix fraîches, revient d'une tournée en Côte d'Ivoire. La halte ozoirienne de deux jours (les 18 et 19) permet aux jeunes de voir le spectacle en horaires scolaires. Les connectés pourront retrouver des images du spectacle et quelques uns des airs sur www.myspace.com/jonasshow.

ESTHER LUDE



CIRCUITS-COURTS
Du producteur au consommateur
www.circuits-courts.com

Dimanche 9 mai de 9h à 18h
à Roissy-en-Brie
dans la ferme d'Ayau, avenue Maurice de Vlaminck

Vous pourrez y découvrir et déguster des vins d'Alsace, de Champagne, de Bourgogne, de Loire, du Rhône, du Bordelais, du Pineau des Charentes, du miel, du foie gras, des confitures, des huitres, des caissettes de porc et d'agneau, des volailles ou encore des produits du Nord et du commerce équitable

Les journées Culture du Monde

Le 26, 27 et 28 mars se tiendront à Gretz les Journées Cultures du Monde.

Cette année, la Pologne est à l'honneur, puisque c'est l'année Chopin. Il y aura des récitals de piano, des conférences, des danses, de l'artisanat.

Il sera aussi question du Turkménistan, de l'Ouzbékistan, du Bhoutan et de la Russie. Ne demandez pas encore l'affiche car le programme est encore en gestation. Mais tout ce qui vient d'être mentionné est accepté. Il est même prévu des spécialités culinaires polonaises avec un traiteur polonais.

Maison de la Culture et des Loisirs
Renseignements au 06 84 75 47 58



récupération de l'eau de pluie, traiter ses eaux usées par phytoépuration, les toilettes sèches...

La liste n'est pas exhaustive et sera complétée par la présence d'associations agissant pour la protection de l'environnement et l'intervention d'un agriculteur biologique local.

Un échange de plantes, de plants de légumes et de graines permettra à chacun de venir et de repartir avec de nouvelles plantations pour son jardin.

Les ateliers sont gratuits et sans inscription.

Pour recevoir le programme :

- **Christiane Reynaud, 2 rue de Cossigny à Chevry. 01 60 62 00 06 asso.autrement@live.fr**
- **Thérèse Evin, 1 rue de Longuelet à Chevry. 01 64 05 69 79 tout simplement@aliceadsl.fr**

Le jardin Autrement

Les associations Autrement et Tout simplement rééditent leur journée le dimanche 9 mai, de 10h à 17h au 1, rue de Longuelet, hameau de Cossigny à Chevry.

- Une vingtaine d'ateliers pratiques, tout au long de la journée, présenteront les gestes et les démarches écologiques pour vivre autrement notre quotidien au jardin et à la maison.

- Le jardin en carré, la cuisine de fleurs, les jardins partagés, la cuisine des céréales et légumineuses, fabriquer sa lessive à la cendre, faire son compost, être autonome avec la

Les sorties «Nature» avec le RENARD

Sortir en nature avec le RENARD c'est de la convivialité, la découverte de la nature environnante et une éducation du regard. Ainsi en fut-il lors de la découverte guidée de

l'étang de Croissy : histoire du site, décryptage des terrains, explications sur la gestion par l'Agence des espaces Verts et l'ONF...

Au programme de Mars :

- **Vendredi 26 : balade nocturne**

Chouettes et hiboux se manifestent en des jours de redoux. Une balade au crépuscule pour écouter et observer quelques animaux. (Réservation obligatoire, préinscription ouverte 01 60 28 03 04)

- **Samedi 27 : premiers signes du printemps**

Entre étangs, prairies et forêt, une balade pour se ressourcer en toute discrétion. (Place limitées, réserv. obligatoire 01 60 28 03 04. Animation pour Nature & Découvertes)

Les suivis naturalistes

Ils sont une autre manière d'apprendre la nature, en participant utilement à l'activité de l'association.

Suivis Ornithologiques

- **Oiseaux nocturnes :** Mardi 16 mars : Rendez-vous à 20h 30 au parking rue de la famille Auribault à Emerainville.

Suivis Amphibiens

Pêche, observations et identifications sur dix points établis

- Mercredi 24 mars : **Atlas de la biodiversité du département (carré Lognes).** Rendez-vous à 20h30 au local du Renard à Roissy-en-Brie.

- Mardi 30 mars : **Atlas de la biodiversité 77 (carré Roissy).** Rendez-vous à 20h30 au local du Renard à Roissy-en-Brie.

Suivis Botaniques :

Inventaire de la flore des différents milieux

Des Charmilles aux championnats de France : à chacun son défi

Bernard Solet, Directeur de la Résidence «Les Charmilles» à Ozoir, rêve d'entraîner les résidents dans l'aventure sportive. Comme il n'y a pas chez lui de club handisport, il est parvenu à introduire l'un, puis l'autre, au tennis de table, au tennis, au tai chi quan...

Le sport, pour la personne handicapée, c'est à la fois un défi, une réconciliation avec son corps et l'exercice de sa citoyenneté.

Il existe deux fédérations sportives en France correspondant aux différents types de handicap : La Fédération Française Handisport pour les personnes atteintes de handicap moteur, visuel et auditif, et la Fédération Française du Sport Adapté pour les personnes atteintes de handicap intellectuel ou psychique. Cette dernière (40.000 licenciés pour 797

clubs) offre la possibilité de pratiquer près de cinquante disciplines sportives.

Il s'agit d'offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités, ses besoins, la possibilité de pratiquer le sport de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté ;

Pour développer la pratique du sport adapté, le nombre de licenciés, celui des formateurs, l'accès à de nouvelles disciplines, multiplier les rencontres... il faut développer le soutien au sport adapté au sein des familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises....

Une philosophie et une éthique

Au-delà de ces objectifs sportifs, la FFSA porte sa philosophie et son éthique autour de l'image de la personne handicapée. Le sport véhicule une image valorisante de l'homme au travers de son corps. Par le sport, dans ce nouvel espace de communication, le corps se révèle sous une autre dimension et l'exploit sportif favorise la reconnaissance individuelle du

corps différent d'abord, de l'individu ensuite. La compétition donne à chacun une place particulière, mais aussi un statut, une trajectoire. C'est dans cette finalité de l'épreuve pour soi, mais aussi de l'épreuve face aux autres compétiteurs ou aux spectateurs, que se déroulent régulièrement des rencontres, départementales, régionales, nationales, voire internationales.

Les rencontres se veulent écologiquement exemplaires. Sportifs et organisateurs sont des citoyens responsables.

Du 28 au 30 mai 2010, à Meaux, les Championnats de France de Pétanque réuniront plus de quatre cent quarante compétiteurs sélectionnés à la suite d'épreuves départementales puis régionales au boulodrome de Meaux. Soixante arbitres et des dizaines de bénévoles, entourés par les clubs de Pétanque locaux, du Comité Départemental du Sport Adapté, sous l'organisation de l'Association Sport Toi Bien, assureront l'accueil de plus de huit cents personnes et le bon déroulement de cette épreuve dont le cahier des charges exige un comportement respectueux de l'environnement et une démarche favorisant le développement durable.

Les résidents des Charmilles n'y ont pas encore un rôle, mais demain ?

BERNARD SOLET

FLEXIBLES STANDARDS, SPECIFIQUES OU SUR MESURE



Laissez-vous guider
vers la technologie

TITIFLEX

CERTIFICATION
ISO 9002

FLEXIBLES Ame : PTFE

Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®, KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés
Raccords : STANDARDS & SPECIAUX
DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars
Température : -73° à +260°C

titeflex

B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

- Jeudi 11 mars : **tulipes du Parc de la Doure et de la mare cochère** (partie communale coté Est). Rendez-vous à 14h 30 au Parc de la Doure à Ozoir-la-Ferrière.

- Mardi 23 mars : Réserve naturelle Denise-Camus. RDV à 9h 30 au parking, rue de la famille Auribault à Emerainville.

Pour les sorties d'avril et mai :

Téléphoner au local 01 60 28 03 04

ou voir sur le site <http://pagesperso-orange.fr/renard-nature-environnement/>

Rendez vous associatifs

À Gretz

**PROCHAINES CONFERENCES
DE L'URANOSCOPE DE L'ILE DE FRANCE**

gratuites
Maison de la Culture et des Loisirs
77220 Gretz-Armainvilliers

13 Mars 21H Conférence Uranoscope

« A la découverte de l'atmosphère de la Terre :
Phénomènes inattendus et mystérieux »

Jean-Baptiste RENARD,
Chercheur au laboratoire de Physique et Chimie de
l'Environnement CNRS Orléans

Samedi 10 Avril 21H Conférence Uranoscope

« Les vagabondes du ciel témoignent de nos
origines »

Philippe MOREL
Président de la Société Astronomique de France

Samedi 29 Mai 21H Conférence Uranoscope

« Histoire des progrès en matière de navigation et des
instruments d'astronomie depuis 5000 ans »

Patrick REY Docteur en astronomie

Samedi 19 Juin 21H Conférence Uranoscope

« La Terre bombardée.
Astéroïdes, cratères d'impact et risque de collision

Charles FRANKEL
Géologue et écrivain scientifique

URANOSCOPE DE L'ILE DE FRANCE

adr. postale : 7 av. Carnot - 77220 Gretz-Armainvilliers
Tel : 01 64 42 00 02 / 06 84 75 47 58 - Fax : 01 64 42 83 10
WEB : <http://uranoscope.free.fr> - e-mail : uranos@club-internet.fr

À Lésigny

Exposition :

Entre-Deux-Parcs, du 11 au 16 mars

Salon de Printemps (Invité d'honneur : Pascal Vilcollet).

Le salon est ouvert en semaine de 15h à 19h,
le week-end de 11h à 12h 30 et de 15h à 19h.

Conférences :

Maison des associations

Salle Magnolia (22, rue Villarceau à Lésigny).

Transport contemporain

un musée, une œuvre, 360° autour

- le 11 mars - 18h 45

Lisbonne Fondation Gulbenjian

- le 8 avril à 18h 45.

Amsterdam - Stedelijk Museum

- le 20 mai à 18h45

Rome // Maxxi, Musée des Arts du XXI^e siècle

Entrée libre, Contact : 01 60 34 51 60

Concerts :

- Le 12 mars à 20h 45

Percy Copley et son groupe

Maison des associations

Adhérents : 10 €. Non adhérents : 17 €.

Contact : 06 09 14 81 70

- Le 28 mars 18h

Concert de gala

par les professeurs de l'Ecole de Musique de Lésigny et
l'orchestre dirigé par Laurent Lassimouillas

Entre-Deux-Parcs

Entrée libre, Concert suivi d'un apéritif,

Allez donc vous habiller chez

Le prêt-à-porter fait un gros effort pour attirer la clientèle locale. On peut même dire que les Ozoiriens vont désormais pouvoir aller se rhabiller... au sens propre bien sûr. Les messieurs iront chez Fab Modes 77, les dames, malgré l'arrivée du géant Kiabi, visiteront aussi deux nouveaux charmants petits magasins: La Maroline et 100% Femme.

CHRISTIANE LAURENT

Du nouveau chez Fab Modes 77

C'est dans une jolie boutique complètement relookée que Mme Delattre accueille désormais aussi les hommes. Ils y trouveront tout ce qu'ils souhaitent, des sous-vêtements au costume en passant par les pyjamas... jusqu'à la taille XXXL. Et pour madame, toujours du classique et de la qualité.



Fab Modes 77
8, rue Auguste Hudier
Ozoir-la-Ferrière
Tel. : 01 64 40 13 41

Horaires d'ouverture:
De 10 h à 12 h 30 et
de 15 h 30 à 19 h 15
(sauf le dimanche et le lundi).

100%... Femme



Stéphanie et Anne-Sophie, Ozoiriennes depuis toujours, se sont associées pour réaliser le rêve de leur vie : ouvrir (c'était en janvier dernier) cette jolie petite boutique déclinée dans les tons parme. Elles sélectionnent avec soin des articles de prêt-à-porter féminin de la taille S à XXXL, à des prix très, très raisonnables : de 2.90 € à 54.90 € (pour un manteau). C'étaient en tout cas les prix annoncés à l'heure de la mise sous presse de ce journal. Alors, profitez-en... On trouve là également des sacs, des ceintures. Une opération chaussures d'été est prévue dans le cours du mois de mars.

100% Femme, 21 avenue Grimeler à Ozoir-la-Ferrière.
Tel. : 01 64 05 29 31
Ouvert non-stop de 10h à 19h

La Maroline

pour les amoureux du grand large

Madame Sol a décidé de surfer sur un créneau bien à elle en proposant à ses clients toutes les « marques de la mer », pour hommes, femmes et enfants. Des articles de qualité tout coton ou en tricot. Une gamme bien spécialisée qu'on ne trouve pas facilement, comme les marques Thalassa, St James, TBS, Maé Mahé, ou encore Petit St James, Week-end à la mer, et les chaussures Little Mary pour un rayon enfants très conséquent. Et la nouvelle collection est arrivée.

La Maroline
14^{bis}, avenue du Général de Gaulle
à Ozoir-la-Ferrière.
Tel : 01 60 02 50 31
Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30.
Le dimanche de 10 h à 12 h 30.



Siège social:
Tél: 01.64.40.16.42
Fax: 01.60.34.47.59
2, Rue Louis Armand
77330 Ozoir-la-ferrière
email: eneo77@wanadoo.fr

Conseil
Etude
Intégration

Energie solaire
Pompe à chaleur
Chauffage réversible

www.eneo.fr

QUALISOL - QUALIPAC - QUALIPV

Un dessert presque parfait

Et si au lieu d'apporter des bonbons (parce que les fleurs c'est périssable...), vous apportiez chez vos parents, vos proches, vos connaissances un plateau de pâtisseries orientales ? J'ai essayé et l'effet est vraiment très très réussi. «Quelle bonne idée», ne cesse-t-on de me dire. Et quelle (bonne) surprise quand je déclare que les pâtisseries en question viennent d'Ozoir.

Car le restaurant *Au Sud du Maroc* propose chaque jour de somptueux plateaux, prêts à emporter, à partir de 18 €. Dès 12 h et 19 h le soir, ils sont à disposition avec des compositions variées: cornes de gazelles, dattes fourrées, zlabias, cornets pistaches, loukoums, chabakias... 26 pièces sur le petit plateau, entre 46 et 50 pièces pour le grand, mais on peut aussi composer soi-même à la pièce.

Au Sud Du Maroc
65 Av. du Général de Gaulle
Tel. : 01 60 02 93 19



Différends commerciaux

Avant de se disputer les clients à coup de promotions, *Intermarché* et *Super U* s'empoignent, à Roissy-en-Brie, dans deux bagarres juridico-administratives : *Super U* a déposé une requête auprès de la Commission nationale d'urbanisme commercial, pour annulation de l'autorisation commerciale d'*Intermarché* donnée par la Commission départementale pour son nouveau magasin qui devrait s'implanter à la sortie de Roissy, sur la route menant au Nautil.

De son côté *Intermarché* (l'établissement d'Ozoir) a obtenu du Tribunal administratif l'annulation de l'autorisation commerciale du *Super U* (problème de forme). *Super U* dépose donc une nouvelle demande auprès de la commission départementale...

reprise des travaux

Des tractations entre le promoteur du *Super U*, le Conseil général de Seine-et-Marne, la Ville de Roissy et l'association RENARD pourraient

aboutir prochainement à un accord et à la reprise des travaux.

Cela supposerait obtenu
- L'autorisation commerciale
- Des conditions correctes d'accès à partir de la route départementale (un élargissement de la chaussée à hauteur de l'entrée du *Point P* pour permettre de tourner à gauche en arrivant d'Ozoir), après étude de trafic.
- Un traitement des abords du *Super U* végétalisés et la mise à jour du ru de la Longuiole
- Une piste cyclable pour rejoindre Roissy, prise en charge par le promoteur...

C'est l'absence d'accès suffisant qui a bloqué le projet, défini au moment où le boulevard urbain sud était en projet. Le retard pris par sa mise en chantier reporte tout le trafic sur la départementale déjà très chargée et particulièrement étroite. Les conditions d'accès et de sortie en dehors des limites urbaines ne sont pas simples à trouver...

PROJECSABLE



Décapage, dérouillage, grenailage, sablage,
Traitements anticorrosion, peinture...

Traitements adaptés pour la réfection
de vos persiennes, radiateurs, portails et portillons.

2 rue Lavoisier, Z.I. d'Ozoir-la-Ferrière
Tel: 64.40.34.13. Fax: 01.60.02.77.46.
projecsable@wanadoo.fr

Contactez-nous, nous vous conseillerons.